

**Mémoire de Master 2 de sociologie, mention Sociologie et Statistiques**

**EHESS - ENS - ENSAE**

---

**Mobilité sociale et mobilité géographique, une  
interaction complexe :  
le cas des classes populaires rurales**

---

**Quentin Francou,**

**Sous la direction de France Guérin-Pace, directrice de recherche à l'INED**

**Septembre 2017**



## Remerciements :

Je tiens en premier lieu à remercier chaleureusement France Guérin-Pace pour son encadrement de qualité et pour m'avoir proposé de venir travailler à l'INED dans le cadre d'un stage. Sa connaissance de l'enquête qu'elle a dirigée m'a été très précieuse, et ses conseils m'ont notamment convaincu de la nécessité de travailler sur les étapes géographiques et professionnelles, ce qui s'est avéré très fécond.

Je dois également remercier les chercheurs avec lesquels j'ai eu des discussions scientifiques qui m'ont permis de réaliser ce mémoire. En me permettant de lire son travail de thèse, Rémi Sinthon m'a fait beaucoup avancer sur le plan théorique. Pour leurs conseils de littérature, je remercie également Jérôme Deauvieux pour la mobilité sociale et Benoît Coquard pour la jeunesse rurale. Enfin, je remercie les amis et camarades qui, à l'INED et ailleurs, m'ont relu et conseillé.

Je remercie également les membres de l'ADISP qui m'ont fourni l'accès aux données, ainsi que toutes les personnes ayant participé à la conception, à la collecte et au traitement de l'enquête *Histoire de Vie*, qui constitue le matériau empirique de ce mémoire

# Introduction

De nombreux travaux montrent que les catégories populaires issues des espaces les plus en difficulté économique et sociale tirent une grande partie de leurs ressources de la proximité. Nicolas Renahy (2005) étudie la jeunesse populaire d'un territoire rural en désindustrialisation au prisme de la notion de capital d'autochtonie, qui exprime l'idée que les ressources de ces jeunes proviennent d'un capital social localisé. Cécile Vignal (2014) montre le même « ancrage local » pour les quartiers pauvres des grandes villes. Pourtant, d'autres travaux, s'ils soulignent également l'importance de ces ressources localisées, montrent que la capacité à se déplacer, notamment à être motorisé, constitue un moyen de « s'en sortir » (Fol, 2010), notamment en élargissant le périmètre des recherches d'emploi (Venet, 2017). Pour comprendre si favoriser la mobilité, comme les politiques de la ville cherchent à le faire depuis les années 1990 (Fol, 2010), permet de faciliter les chances d'ascension sociale, il faut étudier plus en détail les liens entre mobilité sociale et mobilité géographique.

Pourtant, rares sont les travaux de sociologie de la mobilité sociale récents qui traitent directement de la question du rôle des mobilités dans l'espace géographique. En France, l'article le plus récent traitant spécifiquement de cette question avec des statistiques nationales date de 1985. L'exploitation des données de l'enquête *Formation et Qualification Professionnelles* par Alain Blum, Gilles de la Gorce et Claude Thélot a permis d'établir que les hommes exerçant un emploi dans la même catégorie socioprofessionnelle que leurs parents se déplacent moins au sens des mobilités résidentielles, tant au niveau des changements de départements que des mouvements dans la structure des tailles d'aires urbaine. Les auteurs établissent notamment un lien entre ascension sociale et migration géographique vers les villes, et vers Paris en particulier.

Les travaux de démographes qui explorent le rôle des motifs professionnels dans les migrations géographiques ne manquent pas (Baccaïni et al, 1993 ; Baccaïni 1994 ; Courgeau 2000), mais les mobilités professionnelles y sont abordées comme un motif parmi d'autres, et la relation inverse est rarement explorée. Notons néanmoins que cette question a été abordée par Abdelmalek Sayad (1977) dans le cadre des migrations internationales : il montre que l'évolution des migrations des Algériens vers la France

est liée à l'évolution de la place des émigrants dans la stratification sociale en Algérie. La thèse de Thomas Sigaud (2014) étudie les mobilités géographiques contraintes par le marché du travail qui produit des « injonctions à la mobilité » mais sa problématique n'aborde pas directement les questions de mobilité sociale. L'enquête ethnographique menée par Nicolas Rénahy *et al.* (2003) constitue une étude localisée des liens entre sédentarité et devenirs sociaux, qu'on peut retraduire en termes de mobilité sociale et géographique. Ce travail rend compte du dilemme des enfants de « l'aristocratie ouvrière » du village de Foulange, entre une mobilité qui implique une perte du capital d'autochtonie et la sédentarisation qui empêche toute ascension sociale suite à la dégradation de la situation sur le marché du travail local.

Il apparaît ainsi que peu de travaux de recherche récents utilisant des enquêtes en population générale abordent frontalement la question du rôle de l'espace géographique, et des migrations et sédentarités au sein de cet espace, dans les processus de mobilité et de reproduction sociale : il s'agit d'un des angles morts des études sur la mobilité sociale. Or l'enquête *Histoire de vie* réalisée par l'INED et l'INSEE en 2003, permet de mener des recherches dans cette direction. Le questionnaire de cette enquête contient une grille biographique qui recueille des données sur les parcours individuels géographique, familial et professionnel.

### **Revue de littérature sur la mobilité sociale**

Ce mémoire vise à s'insérer dans la littérature sur la mobilité sociale pour en explorer un des mécanismes, les déplacements dans l'espace géographique. Cette revue de littérature ne vise pas à restituer de manière exhaustive l'histoire de ce très vaste domaine de la sociologie. Elle se contente de mettre en lumière les évolutions théoriques et méthodologiques dans le but de situer ce travail dans les débats propres au domaine de la mobilité sociale.

La mobilité sociale devient un champ d'étude de la sociologie à partir de la publication de l'ouvrage fondateur de Pitrim Sorokin, *Social Mobility* (1927). Il s'agit d'un des premiers ouvrages à la fois théorique et empirique traitant spécifiquement de la question de l'hérédité des caractères sociaux sans recours à des explications biologiques, et il a permis de légitimer cet objet dans la discipline (De la Gorce, 1991). La mobilité sociale y est définie, de façon très large, comme l'ensemble des déplacements

des individus ou des groupes sociaux dans l'espace social, ce dernier étant défini par un ensemble de variables qui caractérisent des individus : la profession, la race, le sexe, etc. Cet espace est structuré par des classes sociales, hiérarchisées par Sorokin selon trois critères : économique, politique et professionnel. Ces trois critères sont liés entre eux mais ne coïncident pas complètement.

Les fondements théoriques encore utilisés plus ou moins explicitement aujourd'hui dans les études de mobilité sociale sont donc posés ici : la mobilité sociale consiste en un déplacement dans un espace répartissant les individus et les groupes selon leur statut social, considéré dans plusieurs dimensions, certaines de ces dimensions étant mises en avant dans l'analyse car elles structurent l'espace d'une manière particulièrement hiérarchique et verticale. Dans la mesure où cette définition de la mobilité recourt à la notion d'espace social, répartissant de façon hiérarchique les statuts sociaux, les enjeux liés à l'observation et à la mesure du phénomène englobent les enjeux théoriques de stratification sociale et de définition de classes sociales. C'est pour cette raison que les recherches sur la mobilité et celles sur la stratification sont souvent liées (Sinthon, 2014, pp. 26-29).

Après la Seconde Guerre Mondiale, trois types principaux d'analyse vont se succéder. Les enquêtes de mobilité sociale vont d'abord chercher à réaliser des tables de mobilité, qui relient la position professionnelle d'un enquêté à celle de son père selon une même nomenclature dans le but de mesurer la mobilité (Glass, 1954). Ces tables vont s'imposer comme le principal outil des études de mobilité sociale. Les successeurs de Sorokin restreignent donc les trois dimensions étudiées à une seule : la dimension professionnelle (De la Gorce, 1991).

Un premier dépassement des tables de mobilité apparaît avec la publication du livre de Blau et Duncan (1967), *The American Occupational Structure*, qui a recueilli un large succès et a fait évoluer les méthodes d'analyse statistique des enquêtes. Les auteurs utilisent une méthode de régression linéaire appelée « *path analysis* » dont la variable dépendante est le prestige de la profession exercée par l'enquêté et qui comprend comme variable explicative l'origine sociale. L'intérêt de cette méthode est d'explorer, par les coefficients de variables interagissant avec la variable d'origine sociale, les mécanismes à travers lesquels l'origine sociale influence le statut « acquis » par l'individu. Le niveau d'études et les résultats scolaires sont envisagés comme deux

des variables dont dépend le prestige social, c'est-à-dire comme des « chemins » (« *path* » en anglais) empruntés par l'origine sociale pour influencer le statut social.

Cette méthodologie va impliquer une reformulation théorique de la mobilité sociale : il s'agit de mesurer l'influence de l'origine sociale sur la position « acquise » par l'individu ainsi que d'explorer les variables intermédiaires à travers lesquelles l'origine sociale exerce son influence. Le niveau de mobilité sociale ou de reproduction est dès lors envisagé comme une corrélation statistique entre le statut d'un individu et celui de ses parents. Cela exclut de l'analyse la possibilité pour des groupes sociaux tout entiers d'être mobiles, une possibilité pourtant évoquée par Sorokin (Sorokin, 1927, ici cité par Merllié et Prévot, 1997). Les auteurs justifient ce déplacement théorique par le fait que le prestige des professions est relativement stable dans le temps et même entre les pays : on approxime donc de manière satisfaisante la mobilité sociale dans son ensemble avec cette approche individuelle. Il existe cependant des exemples historiques de groupes professionnels qui ont rapidement gagné ou perdu en prestige, comme les instituteurs, véritables notables locaux dans les campagnes sous la III<sup>ème</sup> République qui ont vu leur statut se dévaloriser durant l'après-guerre du fait de la forte croissance du nombre de professeurs du secondaire. L'enquête sur le prestige des professions menée par l'INSEE en 1996 montre par ailleurs que le prestige perçu de chaque profession varie en fonction des générations (Sinthon, 2014, pp 180-187). Cette enquête révèle par ailleurs que l'évaluation des professions dépend d'autres caractéristiques sociales des personnes interrogées, y compris de la position sociale elle-même, ce qu'occulte l'approche par le calcul de moyennes de Blau et Duncan.

Introduits par Goodman (1969), les modèles log-linéaires constituent un autre type d'apport, visant à répondre à de nouvelles problématiques dans l'analyse classique des tables de mobilité. Celle-ci se heurte au problème majeur de l'évolution de la structure de la population active. En effet, lorsque ces tables catégorisent les professions des individus et celles de leurs parents dans la même nomenclature, la répartition des professions au sein de cette structure peut varier. Il en résulte qu'une partie de la mobilité observée est contrainte par cette évolution. La mobilité totale est dès lors envisagée comme la somme de la mobilité sociale dite « structurelle », égale au nombre de mouvements minimum nécessaires pour que les structures des origines et des positions coïncident, et un niveau de mobilité « nette », égal au nombre de mouvements

restants. Cette distinction a fait l'objet de critiques par les tenants de l'analyse log-linéaire. John Goldthorpe (1982) lui reproche ainsi de suggérer que les mouvements à l'échelle individuelle peuvent être caractérisés comme relevant de l'un ou l'autre type de mobilité, alors que la distinction n'a de sens qu'à un niveau macrosociologique. Ces auteurs préfèrent donc lui substituer une distinction entre la mobilité observée et des mesures de la fluidité sociale. La mobilité observée correspond, pour chaque catégorie, à la probabilité d'y entrer ou d'en sortir : cela correspond aux tables de destinée et de recrutement. La fluidité sociale quant à elle mesure la force de l'association entre origine et position sociale indépendamment de la taille des marges, mesure effectuée par un modèle log-linéaire. La fluidité est un indicateur sans unité, qui se veut pleinement macrosociologique dans le sens où il est relatif à une société dans son ensemble. Ces modèles permettent de comparer la force de la relation entre origine et position sociale dans différentes tables de mobilité, ce qui autorise l'analyse de l'évolution de la mobilité sociale et les comparaisons internationales en s'affranchissant des problèmes liés aux variations de la structure des emplois au sein de la nomenclature des professions utilisée.

Face à cette tendance de « fuite en avant » statistique, une autre école d'analyse va se développer, notamment sous l'influence de Daniel Bertaux (1974) : celle de la mobilité sociale biographique. Ces sociologues privilégient les observations ethnographiques et les récits de vie, critiquant la pertinence de l'analyse statistique pour rendre compte des processus de mobilité sociale.

Pour Gilles De la Gorce (1991), ces méthodes statistiques posent des problèmes théoriques et épistémologiques qui sont peu à peu écartés des préoccupations des sociologues à mesure que l'utilisation des modèles log-linéaires se généralise. En effet, la méthode suppose une nouvelle fois que les intitulés des catégories, et l'interprétation sociologique qu'on fait des mouvements entre celles-ci, est bien suffisamment stable en fonction des époques et des pays comparés. Les indicateurs de fluidité sociale qui ressortent des analyses log-linéaires sont des objets difficiles à interpréter car ils ne prennent de sens que dans le cadre de la méthode statistique et « ne correspondent à aucun phénomène observable directement » (De la Gorce, 1991), ni à un phénomène qui aurait une place précise dans une théorie de la mobilité sociale. Il critique une absence de prudence dans l'opération d'uniformisation des nomenclatures socio-



professionnelles nécessaire à la comparaison entre des sociétés aussi différentes que celles évoquées par Erikson, Goldthorpe et Portocarero dans un article de 1982 : la France, la Suède et le Royaume-Uni. Cette critique peut s'appliquer à l'ouvrage de référence sur la mobilité sociale mesurée par les modèles log-linéaires, *The Constant Flux* (Erikson et Goldthorpe, 1992), qui étend la comparaison à l'ensemble des économies développées y compris des pays de l'ancien bloc communiste.

Parmi les héritiers récents de cette école, on peut citer les auteurs de l'enquête ethnographique *La France des « petits moyens »* (Cartier et al., 2008), conduite dans une banlieue pavillonnaire et périurbaine du Nord-Est de la région parisienne. Les auteurs estiment que les statistiques ne permettent pas de rendre compte des petits déplacements sociaux. Ils analysent en quoi une catégorie sociale qu'ils nomment les « petits moyens » a accru son prestige social en accédant à la propriété dans le quartier étudié. Beaucoup d'enquêtés peu diplômés et exerçant des professions manuelles se considèrent comme de « petits cadres », bien que les auteurs mettent à distance ce qualificatif, en estimant qu'il « désigne moins les positions réelles que les positions recherchées ». Il est donc vraisemblable qu'un tel déplacement social ne soit pas perçu par les enquêtes statistiques de mobilité sociale qui résument la position sociale à la profession exercée.

Plus récemment, le travail de thèse de Rémi Sinthon (2014) est également un exemple d'analyse des trajectoires sociales, ici descendantes, en grande partie étudiées grâce à des récits de vie. La première partie de cette thèse fournit par ailleurs une riche revue de littérature sur les théories de la mobilité sociale, critique des approches statistiques. On peut résumer les principales critiques relevées dans le chapitre 2 (pp. 101-159) afin d'évaluer dans quelle mesure le présent travail permet d'éviter les écueils les plus typiques de l'utilisation des statistiques dans ce domaine :

- La routinisation des modes d'objectivation, à travers des nomenclatures socioprofessionnelles dont on cesse d'interroger la genèse et les justifications des choix de classifications, en partie arbitraires. Il en résulte une essentialisation des catégories utilisées et une confusion entre l'objet, la mobilité sociale, et la méthode utilisée pour la mesurer, les mouvements entre des catégories.
- Du même coup on suppose que la pertinence de ces catégories pour analyser la structure sociale est stable dans le temps. Or comme on l'a vu, il existe des exemples

historiques qui remettent en question cette stabilité puisque le prestige des professions évolue.

- La prétention à un point de vue englobant, qui consiste à étudier la mobilité sociale « d'une » société donnée, correspondant le plus souvent aux limites d'un Etat. Or ces limites ne correspondent pas nécessairement à un « espace social » au sens de Sorokin, avec suffisamment de cohérence interne et une délimitation suffisamment claire.
- Le caractère fractal de la méthode : dans la mesure où l'espace social peut toujours être subdivisé en des catégories plus fines quand on le catégorise, le choix du nombre de modalités de la catégorisation, nécessairement fini, est arbitraire du point de vue de l'objet étudié. Or, plus le nombre de modalités est élevé, moins grande est la probabilité qu'un individu soit qualifié d'immobile social, ce nombre de modalités est un élément crucial pour la mesure de la mobilité. Cette critique s'applique même lorsque celle-ci se fait à l'aide des modèles log-linéaires qui annulent l'effet des marges, puisqu'augmenter le nombre de modalités revient à renforcer l'importance des « petits » déplacements sociaux.
- L'isolement d'un seul aspect de la position sociale, la position professionnelle : non seulement la profession ne résume pas l'ensemble du statut social, mais de plus son importance dans la définition de ce statut est variable en fonction du temps et de l'espace. Ainsi, Michael Burawoy (1977) critique l'échelle de prestige internationale de Treiman (1975), qui se veut un outil pour comparer les niveaux de mobilité sociale entre différents pays à l'aide de modèles de régression similaires à ceux de Blau et Duncan. Burawoy objecte que le statut social d'un japonais est très lié à l'entreprise qui l'emploie et que la profession a moins d'importance qu'en Angleterre. Cela rend difficile de conclure, à partir d'analyses statistiques basées sur le seul statut professionnel, sur le degré d'ouverture ou de fluidité sociale de sociétés aux systèmes de stratifications différents.
- Le caractère symétrique de la méthode : la mobilité ascendante et la mobilité descendante sont analysées de manière symétrique. Or, les trajectoires descendantes prennent des formes très diverses, et notamment le rapport à la culture du groupe de « destination » est très différent des trajectoires ascendantes, caractérisées par une uniformisation de la culture légitime.

- L'individu est envisagé comme sujet unique de la mobilité. Or, des groupes sociaux peuvent également être mobiles : cette focalisation sur l'individu occulte les relations entre des groupes sociaux luttant pour leur légitimité.

### **Positionnement de ce travail vis-à-vis des débats théoriques sur la mobilité sociale**

L'introduction de la dimension géographique dans l'analyse de la mobilité sociale résulte d'une volonté de ma part de s'intéresser aux processus de mobilité sociale plutôt qu'à des problèmes techniques relatifs aux mesures de fluidité sociale. Dans cette perspective, ce travail peut être vu comme une manière de répondre à l'appel de Daniel Bertaux (1974) d'intégrer une dimension temporelle dans l'analyse de la mobilité sociale : « Partout où il y a processus, il faut, si on veut le comprendre d'abord l'observer ; et pour cela, se placer résolument dans une perspective temporelle ». Nos données nous permettent d'adopter une approche longitudinale pour étudier la mobilité sociale comme un processus, et d'explorer en particulier le rôle que jouent l'espace géographique et les déplacements en son sein dans ce processus. Cependant, nous n'utilisons pas des entretiens biographiques dans ce mémoire, comme le recommandait Daniel Bertaux, ce qui implique que notre approche n'évitera pas certains des écueils cités plus hauts. Nous serons notamment obligés d'utiliser une nomenclature socio-professionnelle, celle des PCS de 2003, ce qui rendra invisibles des déplacements sociaux plus subtils que ceux pouvant être caractérisés par les PCS. De plus, l'enquête que nous utilisons est une enquête de la statistique publique, dotée d'un plan de sondage national et d'une pondération destinée à rendre l'échantillon représentatif, du point de vue de certaines variables, de la population vivant sur le territoire français en 2003. Nous n'échapperons donc pas à la critique du point de vue englobant, même si nous ne nous servirons pas de ce point de vue pour produire des chiffres relatifs à « la » mobilité de « la » société française. Nous chercherons au contraire dans la deuxième partie à centrer l'analyse sur un sous-échantillon qu'on souhaitera le plus homogène possible du point de vue de l'origine sociale et géographique. En conclusion de ce mémoire, une fois que l'approche aura été détaillée, nous reprendrons les critiques adressées à l'approche statistique de la mobilité sociale pour évaluer dans quelle mesure celles-ci s'appliquent à ce travail.

### **Présentation de l'enquête *Histoire de Vie* :**

Avant de définir notre problématique et les concepts qu'elle mobilise plus précisément, il nous faut présenter les données que nous utiliserons. En effet, les données biographiques permettent de mettre en œuvre empiriquement les concepts de mobilité sociale et de mobilité géographique d'une manière assez originale. Or, pour donner des définitions qui correspondent réellement à ce que nous souhaitons et pouvons démontrer, nous ne pouvons totalement dissocier la définition d'un concept de la façon que nous aurons de le traiter par les données disponibles.

L'enquête *Histoire de Vie*, menée en 2003 par l'INED et l'INSEE auprès de 8403 individus résidents sur le territoire français et âgés de plus de 18 ans, a pour objet principal l'étude de la construction des identités. Les aspects de la vie sociale envisagés comme des moyens de se définir et de construire son identité sont divers : la vie familiale, la vie professionnelle, les lieux de résidence notamment. Les enquêteurs remplissent au cours de l'entretien une grille biographique, qui renseigne pour chaque année de la vie de l'enquêté sa situation dans chacun de ces domaines. Ces données « objectives » sont complétées par des questions subjectives relatives à la façon dont les enquêtés définissent leur identité, leurs appartenances à des groupes sociaux, culturels ou politiques, leurs attachements à des lieux. L'objectif de l'enquête est de saisir les appartenances et les identifications individuelles selon différentes dimensions identitaires pour comprendre les mécanismes d'intégration des individus au sein de la société. Cet objectif est assez différent de la problématique de ce mémoire.

Néanmoins, il s'agit de l'enquête la plus récente du dispositif de la statistique publique à fournir des données sur les parcours à la fois géographiques et professionnels pour l'ensemble du territoire français. Elle est donc la plus propice à l'étude de notre problématique. L'enquête *Biographie familiale, professionnelle et migratoire* (ou *Triple biographie*), menée par l'INED en 1981, se donnait un objectif beaucoup plus proche du nôtre, à savoir l'étude des interactions entre ces trois types de trajectoires. Notons cependant que le mode de recueil des données sur ces trois parcours a été similaire à celui de l'enquête *Histoire de vie* : un questionnaire biographique qui demande à l'enquêté de renseigner les étapes successives de son parcours, selon divers aspects. Une différence notable avec l'enquête *Triple biographie* est l'absence de recueil des motifs de mobilité, ce qui peut s'expliquer par la différence entre les deux problématiques. Malgré cela, l'enquête *Histoire de Vie* donne une

information suffisamment riche sur les parcours professionnels et géographiques pour qu'on puisse mener une étude des liens entre ces deux parcours.

### **Définitions des concepts :**

*La mobilité sociale comme un lien entre l'origine sociale et la trajectoire professionnelle.*

D'après les différents éléments de littérature que nous avons évoqués, la mobilité sociale est un concept qui peut renvoyer à de multiples dimensions de la vie sociale : les statuts sociaux, et donc les mobilités dans l'espace de ces statuts, sont déterminés par la position professionnelle, mais également par les revenus, le capital social et culturel, etc. Le lieu de résidence, ainsi que le fait d'être propriétaire ou non de son logement, peuvent eux-mêmes être considérés comme une des composantes du statut social (Cartier *et al.*, 2008). Par une étude ethnographique sur la jeunesse populaire et rurale d'une région désindustrialisée, la Picardie, Thomas Venet (2017) montre que le territoire de résidence est en lui-même un élément du statut social, et que les aspirations de ses enquêtés à une ascension sociale passent avant tout par la volonté de quitter ce territoire.

Il semble donc difficile de mener une analyse du rôle des mobilités géographiques dans la mobilité sociale si certaines mobilités géographiques peuvent être caractérisées comme des mobilités sociales en elles-mêmes, et sans qu'il nous soit possible de saisir les prestiges associés à chaque lieu de résidence par les statistiques publiques.

Il semble donc plus pertinent au vu des données disponibles de définir l'objet de manière plus restreinte en mobilisant le concept de mobilité professionnelle : il s'agit de décrire les mouvements au sein de la structure des emplois. Notre restriction à la dimension professionnelle est donc justifiée par la volonté d'analyser les liens entre deux composantes du statut social : la profession et le lieu de résidence. Nous faisons malgré tout l'hypothèse que la position professionnelle en constitue une dimension plus importante. Dans le cas de la mobilité intergénérationnelle, c'est-à-dire dès qu'une comparaison entre le statut des parents et celui des enfants sera en jeu, nous utiliserons le concept de mobilité sociale plutôt que de mobilité professionnelle. Les publications de l'INSEE réservent le terme de mobilité sociale aux changements intergénérationnels et celui de mobilité professionnelle pour les changements qui surviennent au cours d'une carrière (Merllié et Prévot, 1997, p. 22). Nous reprenons donc ce vocabulaire, tout en

ayant conscience que parler de mobilité sociale intergénérationnelle pour désigner la comparaison entre la catégorie socio-professionnelle d'un individu à une date donnée et celle de ses parents constitue un abus de langage, dont nous avons déjà souligné les limites.

Analyser les processus de mobilité sociale à l'aide de données longitudinales permet d'interroger la définition classique de la mobilité sociale, ainsi que la distinction entre mobilité intergénérationnelle et intragénérationnelle. La possibilité de considérer l'ensemble de la carrière d'un individu invite à ne pas se contenter de définir la mobilité sociale intergénérationnelle comme les « relations qui unissent la position des personnes ou des familles dans la structure sociale à celle des leurs parents ou aïeux » (Thélot, 1982). Comme l'a noté Nicolas Thibault (2012) dans son travail sur l'enquête *Biographies et entourage*, une autre enquête biographique menée en Ile de France, cette définition est liée au type de données traditionnellement utilisées pour l'étude de la mobilité sociale, à savoir des données transversales. Les données rétrospectives des questionnaires biographiques permettent au contraire d'envisager que « le statut social est construit par un parcours de vie » (Thibault, 2012), et d'analyser le processus d'acquisition de ce statut social. La pertinence de l'analyse de la mobilité intergénérationnelle comme une comparaison entre la position professionnelle d'un individu et celle de ses parents à des points donnés de leurs carrières respectives est remise en cause par le fait que les parcours professionnels des individus peuvent être composés de ruptures, d'ascensions et de déclassements, ce que masque le recueil de données transversales. La distinction traditionnelle entre mobilité intergénérationnelle et intra générationnelle s'en trouve du même coup remise en question, dans la mesure où c'est l'ensemble du parcours professionnel qui est analysé en fonction de l'origine sociale.

Daniel Bertaux (1974) critiquait l'analyse de la mobilité sociale intragénérationnelle en relevant que celle-ci peut en réalité constituer une « contre-mobilité » : ce concept est défini par Roger Girod (1971) comme un mouvement qui ramène un individu originaire d'une catégorie sociale vers cette catégorie, après avoir passé un certain nombre d'années dans une autre catégorie. Dans le cas par exemple où un enfant de cadre deviendrait lui-même cadre au bout d'un certain nombre d'années passées à travailler dans le bas de la hiérarchie de l'entreprise, une simple analyse de la

mobilité intragénérationnelle tendrait à définir comme une mobilité sociale ascendante ce qui n'est en fait qu'une mobilité professionnelle, et le contraire d'une mobilité sociale. La comparaison entre deux points de la carrière d'un individu est donc insuffisante, tout comme l'est la simple comparaison entre la profession des individus et celle de leurs parents à deux points donnés de leurs carrières respectives. La prise en compte à la fois de l'origine sociale et de l'ensemble d'une carrière apparaît donc comme une manière de mettre plus en adéquation ces considérations théoriques sur la définition de la mobilité sociale et la mise en œuvre empirique de son analyse. Nous ne disposons cependant pas de données sur l'ensemble de la carrière des parents, ni sur d'autres membres de l'entourage : nous résumerons ici l'origine sociale par la profession des parents lorsque l'individu avait 15 ans.

La structure des emplois sera approchée par la nomenclature utilisée dans l'enquête, celle des PCS de 2003. La mobilité professionnelle mesurée par les changements de groupes dans la nomenclature permet de qualifier certaines mobilités d'ascendantes et d'autres de descendantes. En effet, si les PCS ne constituent pas un système totalement hiérarchisé, elles répartissent les professions dans un espace social structuré par le capital économique et le capital culturel (Desrosières et Thévenot, 1988), ce qui permet d'établir une hiérarchie entre certains groupes comme entre les cadres et les ouvriers par exemple. Cette approche de la mobilité professionnelle et sociale par les PCS a fait l'objet d'une critique de la part de M. Duru-Bellat et A. Kieffer (2006) qui notent les divergences entre la perception des enquêtés de l'aspect ascendant ou descendant de leur trajectoire professionnelle et la façon dont la trajectoire est objectivée par la nomenclature. Cependant, D. Merllié (2006) répond à cette objection avec une analyse de l'enquête FQP de 2003. Il montre que si certaines réponses à la question « Avez-vous le sentiment d'avoir réussi socialement mieux [etc.] que vos parents » sont en décalage avec les interprétations savantes des trajectoires, les scores moyens de mobilité subjective sont malgré cela en cohérence avec ce qu'on sait théoriquement des PCS. Il propose l'hypothèse que les divergences qui sont observées s'expliquent par le fait que « l'échelle qui structure les réponses à la question d'opinion sur la mobilité est elle-même fonction de la mobilité objective ». Comme Dominique Merllié, nous considérerons donc que la caractérisation ascendante ou descendante des trajectoires est une approximation suffisante pour répondre à notre problématique tout en faisant montre de prudence quant à l'interprétation des résultats. Par ailleurs, le

détail à deux chiffres de la nomenclature est disponible dans l'enquête *Histoire de Vie*, ce qui nous permettra de caractériser plus finement les trajets de mobilité professionnelle. En effet, Cédric Hugrée (2016) a montré que l'utilisation d'un niveau plus fin de la nomenclature permettait de quantifier la mobilité professionnelle d'une manière plus proche de « l'expérience sensible » des individus et des observations ethnographiques.

Il faut également noter que la caractérisation d'un mouvement entre différentes catégories socioprofessionnelles comme ascendant ou comme descendant ne doit pas dépendre uniquement d'éléments théoriques relatifs à la construction de la nomenclature, mais aussi à la structure des mouvements de mobilité professionnelle au sein des PCS. En effet, si un individu qui passe de la catégorie d'ouvrier à celle de profession intermédiaire a une forte probabilité de revenir à une position d'ouvrier par la suite, nous pourrions mettre en doute la possibilité de qualifier le premier déplacement professionnel de mobilité ascendante. Nous définirons donc la mobilité, et la mobilité ascendante notamment, en fonction des flux de mobilité observés avec les données de l'enquête.

#### *La mobilité géographique comme une trajectoire dans la structure des unités urbaines*

La mobilité géographique sera ici définie par les changements de commune de résidence : à ce titre, elle est à distinguer de la mobilité résidentielle qui renvoie aussi à un changement de logement ou à un changement de statut dans le logement (propriétaire ou locataire). Faute de données disponibles, on ne pourra pas parler de mobilité géographique intergénérationnelle : seul le parcours géographique d'ego est renseigné dans la base de données. Il ne s'agira d'ailleurs pas de s'interroger sur le rôle des lieux de vie des parents sur la trajectoire des individus mais plutôt sur celui des lieux de socialisation de l'individu lui-même ainsi que des mobilités vis-à-vis de ces lieux à des âges plus avancés.

Les données longitudinales nous permettent de ne pas considérer uniquement les lieux de résidence à la date de l'enquête mais bien d'appréhender l'ensemble du parcours géographique. Les communes seront principalement caractérisées par leur caractère rural ou urbain au sens de l'INSEE, et par la taille des unités urbaines auxquelles elles appartiennent éventuellement. Etant donné que les données de l'enquête ont été anonymisées, les noms de chaque commune sont indisponibles, seuls



les départements le sont. De ce fait, la distance parcourue lors de chaque mobilité géographique ne peut être approchée que par une variable indiquant l'éloignement entre départements, et seulement dans les cas de changement de département. L'anonymisation rend également impossible d'obtenir par appariement avec d'autres bases de données des informations complémentaires sur ces communes, comme leur proximité avec une grande ville et leur appartenance à un espace périurbain, leur taux de chômage, la proportion de chaque catégorie socioprofessionnelle dans leur population active, etc. Le département de résidence ne permet pas de caractériser précisément le territoire, puisque la plupart des départements comprennent à la fois des villes, de tailles différentes, avec une ville-centre, des banlieues, des couronnes périurbaines, et des communes rurales isolées des pôles urbains, d'après le zonage en aires urbaines de l'INSEE.

Utiliser la taille des unités urbaines d'appartenance d'une commune pour saisir le caractère rural ou urbain d'un territoire, comme nous serons amenés à le faire, est critiquable. D'après le géographe Gérard-François Dumont (2012, 2016), l'INSEE a développé une définition trop large de l'urbain et des zones d'influences des villes, qui implique de qualifier d'urbains des territoires dont on peut justifier que leur morphologie et leur organisation relèvent plutôt du rural. Dumont regrette que les derniers zonages de l'INSEE ne reprennent pas la notion de pôle rural, qui « singularisait de petites villes rurales » dans des « espaces à dominante rurale ».

On peut par ailleurs critiquer le fait de définir le rural en creux par la non-appartenance à une unité urbaine au motif que cela a tendance à uniformiser ces territoires. Bien qu'ils aient en commun une faible densité, les territoires dits ruraux n'en n'ont pas moins des activités et des modes d'organisation très divers. Pierre Pistre (2013) a réalisé une typologie des bassins de vie à dominante rurale et en distingue trois types. Les campagnes des villes regroupent des espaces à dominante rurale mais tournés vers les villes : il s'agit des espaces privilégiés du processus de périurbanisation. Les campagnes productives sont caractérisées par la prédominance des activités industrielles ou agricoles, avec actuellement de forts taux de chômage et une surreprésentation des retraités. Les campagnes résidentielles enfin ont pour caractéristiques communes une forte concentration des activités touristiques, des emplois d'artisans et commerçants, une forte proportion de résidences secondaires,

ainsi qu'un solde migratoire positif élevé. À travers cette typologie, on voit que les contextes économiques et sociaux et les relations avec les villes peuvent être très variables d'un espace faiblement dense à l'autre. Les campagnes « productives », aujourd'hui en cours de désindustrialisation, ressemblent à celles décrites dans de nombreux travaux ethnographiques sur la jeunesse populaire et rurale : le nord de la Bourgogne (Renahy, 2005), la Haute-Marne (Coquard, 2014), la Picardie (Venet, 2017), le centre de la France (Guérault, 2017), sont toutes des régions où les campagnes sont en majorité qualifiées par Pistre de productives. Ces travaux nous permettent de faire l'hypothèse que la jeunesse populaire de ces campagnes productives a plutôt tendance à vouloir émigrer (Coquard, 2016), même si les projets de départ ne sont pas toujours réellement élaborés (Venet, 2017), faute de moyens ou par volonté de conserver des ressources liées à un capital social local et à la présence de la famille. Les individus issus de ces espaces auront donc des stratégies d'ascension sociale et une attirance pour l'émigration en ville très différentes d'individus ayant grandi dans d'autres espaces pourtant aussi faiblement peuplés comme les campagnes résidentielles des Alpes ou du littoral Atlantique : le contexte économique y rend plus aisée l'insertion sur le marché du travail local, les territoires sont moins dévalorisés dans les représentations locales et médiatiques (Coquard, 2014), et le solde migratoire y est positif.

Notons que nous ne disposons pas de données sur les lieux de travail successifs des enquêtés, donc pas non plus sur les déplacements pendulaires des enquêtés à chaque date, ni de variables sur leurs capacités de mobilité quotidienne, comme la possession d'un permis de conduire. Ces informations, certes difficiles à collecter, auraient été pertinentes pour notre problématique. Une capacité de mobilité vers une métropole où la concentration en emplois de cadres et de professions intermédiaires est grande peut par exemple faciliter une mobilité professionnelle ascendante sans qu'une mobilité résidentielle vers cette métropole ne soit nécessaire. Nous devons donc bien restreindre notre objet d'étude aux changements de communes de résidence, tout en ayant conscience que les inobservables inégalités de capacité de mobilité remettent en question la pertinence de cette restriction.

### **Problématique :**

Maintenant que nous avons défini les deux principales notions et esquissé la façon dont elles seront mises en œuvre empiriquement, nous pouvons formuler une

problématique qui permettra d'explorer les liens entre origines sociales, trajectoires professionnelles et trajectoires géographiques.

Dans la définition que nous avons donnée de nos objets, les mobilités sont définies par les étapes professionnelles et géographiques d'un individu, et les « trajectoires » sont définies comme l'ensemble de ces étapes. Cela pose le problème du niveau d'analyse avec lequel nous entendons relier les deux types de mobilité. Les relier à l'échelle individuelle consiste par exemple à caractériser les trajectoires dans leur ensemble par des variables de synthèse pour ensuite chercher des corrélations entre ces variables. On peut également les relier au niveau des étapes : une étape professionnelle est une période de la vie d'un individu où il a déclaré avoir exercé le même métier, au même poste, et une étape géographique est une période où l'individu a habité dans la même commune. En considérant ces étapes comme des individus statistiques, on peut les relier par le fait qu'elles ont commencé la même année, ou une année proche. Cela permet donc de comprendre dans quelle mesure les changements de commune de résidence s'accompagnent de changements de profession, et si oui lesquels. Ces deux niveaux d'analyse permettent d'explorer les liens entre les deux types de trajectoires de deux manières complémentaires : la première permet de faire ressortir les liens entre diverses caractéristiques sociales d'un individu, son parcours professionnel et son parcours géographique la seconde permet de faire abstraction pour un temps des caractéristiques individuelles pour détailler la façon dont s'agencent les éléments de ces deux types de trajectoires.

Notre problématique consiste donc à se demander dans quelle mesure les trajectoires professionnelles et géographiques peuvent être mises en cohérence. Répondre à cette question suppose d'abord de travailler sur les étapes de chaque parcours, en nous demandant si les changements de profession et les changements de commune de résidence sont reliés dans le temps, si certains changements de profession supposent plutôt tel type de changements de taille d'unité urbaine, etc. Cela constituera la première partie de ce mémoire.

Une fois que nous aurons établis des liens au niveau des étapes, nous aurons ainsi construit un fait social, à savoir le lien entre les mobilités professionnelles et les mobilités entre villes de tailles différentes et entre villes et campagnes. Cela permettra de justifier que nous puissions l'étudier au sein d'une catégorie particulière de la

population, à savoir les classes populaires des milieux ruraux. Ce choix est apparu comme nécessaire pour restreindre une problématique qui embrasse un trop grand nombre de cas. Au sein de ce groupe, dont il faudra définir les contours, notre problématique prend un aspect moins général car les points de départ sociaux et géographiques y sont plus uniformes. De cette manière, les parcours géographiques pourront être différenciés par le fait de migrer en ville ou non, et les parcours professionnels par le fait de connaître une mobilité sociale ascendante ou non. Pour étudier cette population, la problématique prendra donc la forme suivante : quels liens existe-t-il entre migrations urbaines et ascension sociale ? L'étude de la problématique à partir du cas des classes populaires rurales fera l'objet de la deuxième partie de ce mémoire, dans laquelle nous reviendrons sur les définitions utilisées ici et justifierons leur mise en œuvre empirique.

## Chapitre 1 :

# Mobilités professionnelles et géographiques : quelle articulation dans les biographies ?

---

Pour comprendre les parcours géographiques et professionnels, et les mobilités dont ils sont constitués, il faut replacer ces mobilités dans l'ensemble de la biographie des individus. Nos données s'y prêtent parfaitement puisqu'on peut connaître les âges auxquels ont été réalisées ces mobilités, et leur place vis-à-vis d'autres événements biographiques, comme la décohabitation ou la fin des études. Situer ces événements biographiques les uns par rapport aux autres permet de montrer que l'essentiel des mobilités professionnelles et géographiques ont lieu de 18 à 40 ans environ, donc que les deux types de mobilités ont lieu à des âges proches. Cela implique que notre problématique s'insère aussi dans le domaine de la sociologie de la jeunesse et du passage à l'âge adulte.

Nous étudierons d'abord les mobilités en fonction de l'âge auxquelles elles ont lieu. Nous mènerons ensuite une analyse exploratoire des parcours professionnels puis géographiques, avant de chercher à relier les deux types de mobilités.

### 1) Les mobilités en fonction de l'âge

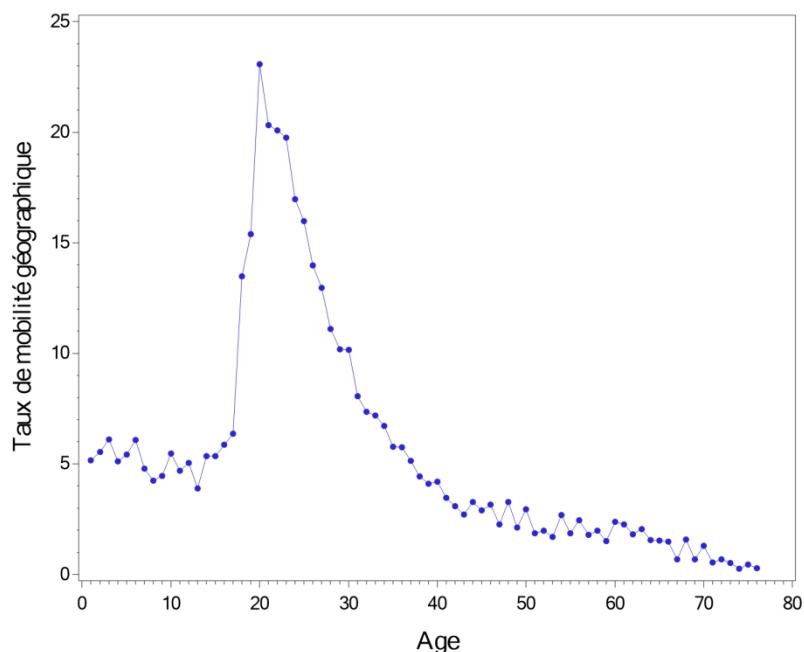
Le graphique 1.1 présente le taux de mobilité résidentielle par âge : pour chaque âge, on a calculé la proportion (pondérée) d'enquêtés ayant connu une mobilité résidentielle à cet âge<sup>1</sup>, parmi les enquêtés ayant atteint l'âge en question au moment de l'enquête. On y observe un pic de mobilités centré autour de la vingtième année. Le taux de mobilité commence à augmenter dès l'année des 18 ans, en passant de 6,4 % à

---

1 Il s'agit très précisément de la proportion de mobilité lors de l'année civile du x-ième anniversaire, et non celle des mobilités lorsque les enquêtés ont un âge en années révolues égal à x.

13,5 %, pour atteindre 23,1 % la vingtième année. Il diminue ensuite de manière progressive jusqu'à revenir sous la barre des 6 % à 35 ans, et sous la barre des 4 % à 41 ans. L'essentiel des mobilités résidentielles se concentre donc bien entre les 18 ans, âge où la décohabitation s'accélère puisqu'il s'agit de la fin des études secondaires pour les étudiants « à l'heure », et les 40 ans.

**Graphique 1.1 : Taux de mobilité géographique en fonction de l'âge**



Champ : Enquêtés nés en France ou ayant décohabité en France.

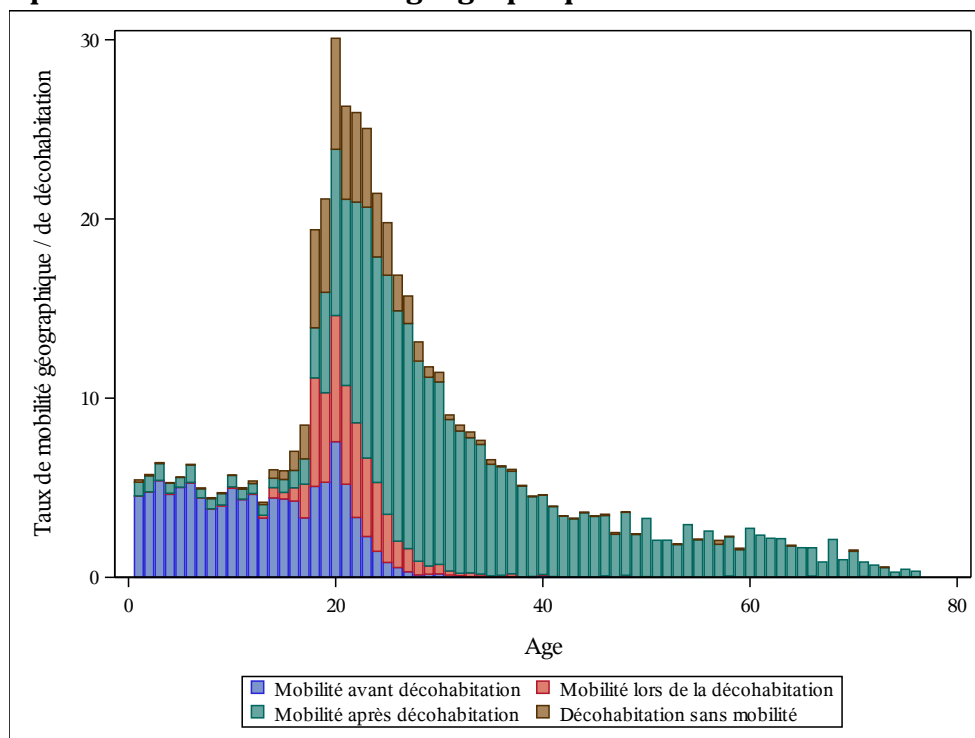
Source : Histoire de Vie, INED - INSEE 2003

Effectifs : 7665 individus. Données pondérées.

Le graphique 1.2 décompose le taux du graphique 1.1 en fonction de la place des changements de commune vis-à-vis de la décohabitation : ils ont soit lieu avant la décohabitation, soit après, soit la même année, auquel cas nous faisons l'hypothèse qu'il s'agit d'un même évènement. Nous avons également ajouté par rapport au graphique précédent la proportion d'individus qui décohabitent l'année considérée. On y observe que le pic des mobilités géographiques mis en évidence par le premier graphique est bien lié à une augmentation des mobilités qui ont lieu lors de la décohabitation ou après, puisque les mobilités d'avant la décohabitation restent relativement stables jusqu'aux 20 ans et décroissent ensuite. On observe également que la distribution de l'âge de décohabitation, que celle-ci s'accompagne ou non d'un changement de commune de résidence, correspond à la distribution des mobilités géographiques, puisqu'en particulier le pic de la distribution se situe entre la dix-huitième et la vingtième année.

Les mobilités géographiques sont donc particulièrement fréquentes lors des décohabitations et dans les années qui les suivent : elles sont un élément marquant des âges de passage à la vie d'adulte.

**Graphique 1.2 : Taux de mobilité géographique et de décohabitation selon l'âge**



Champ : Enquêtés nés en France ou ayant décohabité en France.

Source : *Histoire de Vie*, INED - INSEE 2003

Effectifs : 7665 individus. Données pondérées.

Dans l'enquête *Histoire de Vie*, les parcours d'activité sont décrits par une variable qui donne, pour chaque année de vie de l'enquêté, sa situation par rapport à l'emploi. Lorsqu'il en exerce un, son emploi est décrit par la profession exercée, le statut de l'emploi (public, privé ou indépendant), et la position professionnelle de l'emploi (qualification de l'emploi, catégorie de fonctionnaire pour le public, etc.). À partir de ces trois variables ont été codées les situations par rapport à l'emploi et les catégories socioprofessionnelles des enquêtés pour chaque année. Nous définissons ici une étape professionnelle comme une période du parcours d'activité où soit l'individu est en emploi, soit il a indiqué avoir alterné les périodes d'emplois et de chômage sur plusieurs années, soit il a indiqué avoir exercé plusieurs professions la même année. Une année quelconque est considérée comme le début d'une étape professionnelle dans trois cas : lorsque l'individu sort d'une période d'inactivité ou de chômage et qu'il entre dans une

des trois situations décrites plus haut, lorsque l'année correspond à un changement déclaré de profession, ou encore lorsqu'elle correspond à un changement de statut ou de qualification qui aboutit à un changement de catégorie socioprofessionnelle<sup>2</sup>. L'étape se termine si l'individu est au chômage ou en inactivité, ou s'il survient un changement de profession ou de catégorie socioprofessionnelle comme décrit plus haut. La façon dont sont construites ces étapes professionnelle à partir de la grille biographique est détaillée en annexe.

Le graphique 1.3 présente la proportion d'individus qui commencent une nouvelle étape professionnelle, telle que nous l'avons définie plus haut, lors de l'année considérée, ces commencements étant divisés en trois catégories. La première catégorie est constituée des premières étapes professionnelles de la biographie. Les étapes restantes débutent donc alors que l'individu a déjà été actif, elles peuvent être caractérisées par le fait que la nouvelle étape constitue un changement de groupe socioprofessionnel<sup>3</sup> : la deuxième catégorie correspond donc aux nouvelles étapes sans changement de PCS, et la dernière aux changements de PCS. En faisant la somme des deux dernières catégories, on obtient donc un taux de changement d'étape professionnelle, ou de mobilité professionnelle. Notons que si une personne connaît une période transitoire d'inactivité ou de chômage et reprend la même profession que celle exercée précédemment, le commencement de la nouvelle étape professionnelle sera compté comme un changement de profession même s'il ne s'agit que d'une reprise de la même activité.

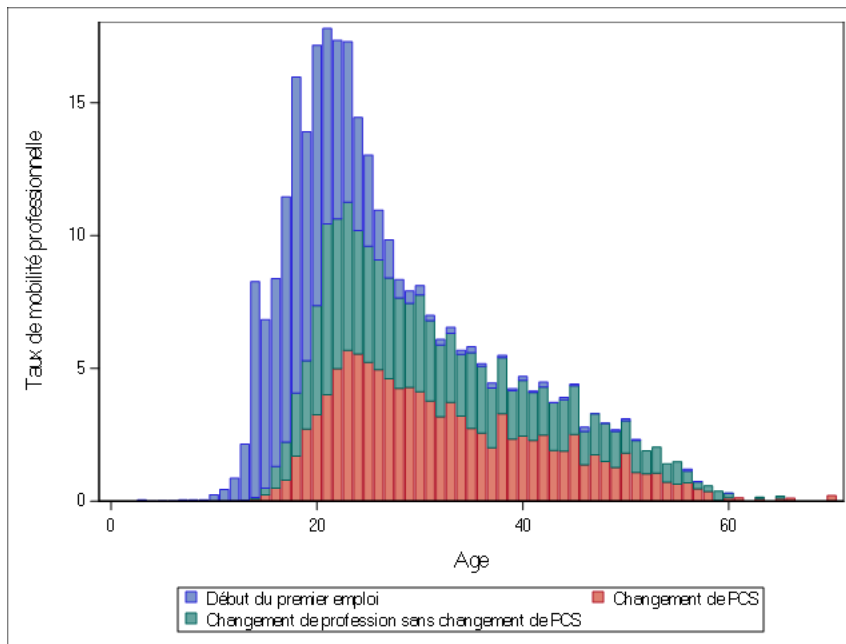
---

<sup>2</sup> Les changements de statut ou de qualification qui n'impliquent pas que l'individu passe d'une catégorie socioprofessionnelle (à deux chiffres) à une autre ne sont donc pas considérés comme un changement d'étape professionnelle.

<sup>3</sup> Les groupes socioprofessionnels sont les six groupes d'actifs du premier niveau de la nomenclature des PCS, à savoir les agriculteurs, les indépendants, les cadres et professions intellectuelles, les professions intermédiaires, les employés et les ouvriers.



**Graphique 1.3 : taux de mobilité professionnelle en fonction de l'âge**



Champ : Enquêtés nés en France ou ayant décohabité en France.

Source : *Histoire de Vie*, INED - INSEE 2003

Effectifs : 7665 individus. Données pondérées.

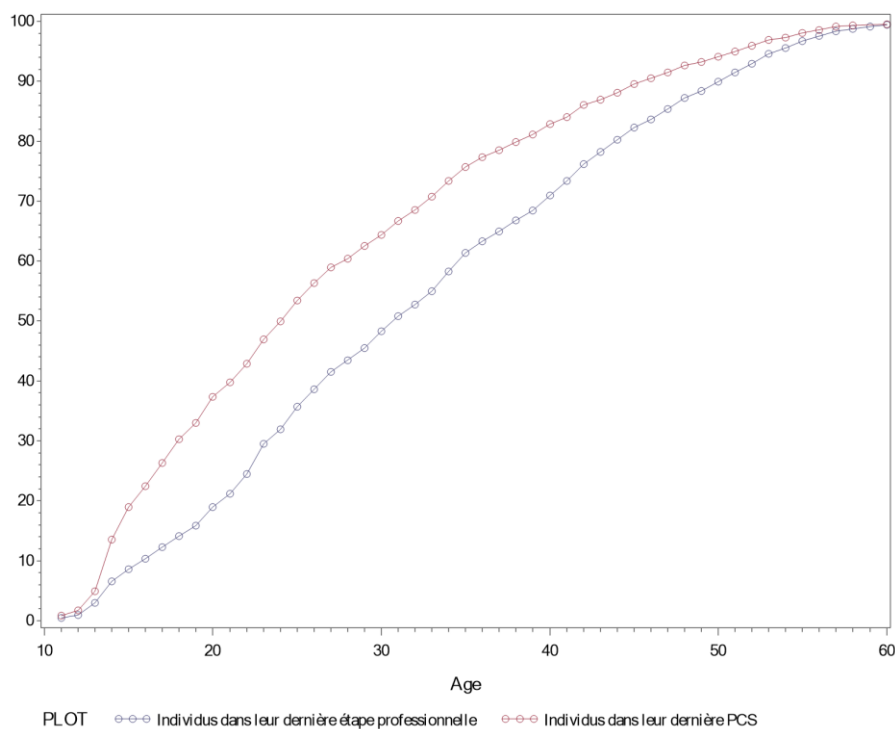
La courbe des mobilités professionnelles a donc une allure assez similaire à celle des mobilités résidentielles. Son maximum se situe à 21 ans, et entre 20 et 24 ans, le taux d'enquêtés ayant changé de profession ou commencé leur activité professionnelle dans l'année se situe entre 16 % et 17 %. La courbe des mobilités professionnelles « décolle » plus tôt que celle des mobilités géographiques, mais cela est en partie lié aux cohortes les plus anciennes dont les entrées dans la vie active ont été bien plus précoces. La courbe diminue ensuite rapidement, jusqu'à 30 ans, âge où la quasi-totalité des personnes qui entament une étape professionnelle ont déjà exercé une activité précédemment. La diminution des taux de mobilité avec l'âge est ensuite plus lente, avec encore 4,4 % de changements de profession à 40 ans, dont 2,3 points correspondent à des changements de groupe socio-professionnel.

Il faut rappeler que ce graphique présente des taux par âge qui agrègent des cohortes nées à différentes époques. De plus, comme chaque taux est calculé parmi les enquêtés ayant atteint au moins l'âge en abscisse à la date de l'enquête, la composition en termes de cohorte évolue avec l'âge : plus l'âge en abscisse est élevé, plus le taux calculé correspond à une population d'une cohorte âgée. Cependant, lorsqu'on calcule chacun de ces taux par cohortes de 10 années, on ne constate pas de grande différence

dans l'allure des courbes. On peut simplement observer que l'âge du décollage de la première courbe est retardé d'environ une année par cohorte, ce qui correspond à l'évolution historique d'une élévation de l'âge d'entrée dans la vie professionnelle, liée à l'augmentation de la durée des études.

Comme pour les mobilités géographiques, l'essentiel des mobilités professionnelles se concentre donc sur la jeunesse. Cependant, comme nous l'avons souligné, la courbe diminue plus lentement, donc des changements de profession, voire de groupe socioprofessionnel, peuvent avoir lieu en fin de carrière. Pour montrer l'ampleur de ce phénomène, on peut calculer pour chaque âge la proportion d'individus qui ne connaîtront pas de changements de profession une fois dépassé cet âge.

**Graphique 1.4 : Pourcentage d'individus qui ne connaîtront plus de changements de catégorie socioprofessionnelle ni d'étape professionnelle selon l'âge (cohortes nées avant 1943)**



Champ : Enquêtés nés en France ou ayant décohabité en France, ayant plus de 60 ans au moment de l'enquête et ayant déjà exercé une activité professionnelle.

Effectifs : 1651 individus. Données pondérées.

Source : *Histoire de Vie*, INED - INSEE 2003

Pour cela, il faut ne prendre en compte que les individus qui ont déjà terminé leur carrière professionnelle : on peut retenir le seuil de 60 ans puisqu'après cet âge les changements de profession sont quasiment inexistants. Le graphique 1.4 nous indique

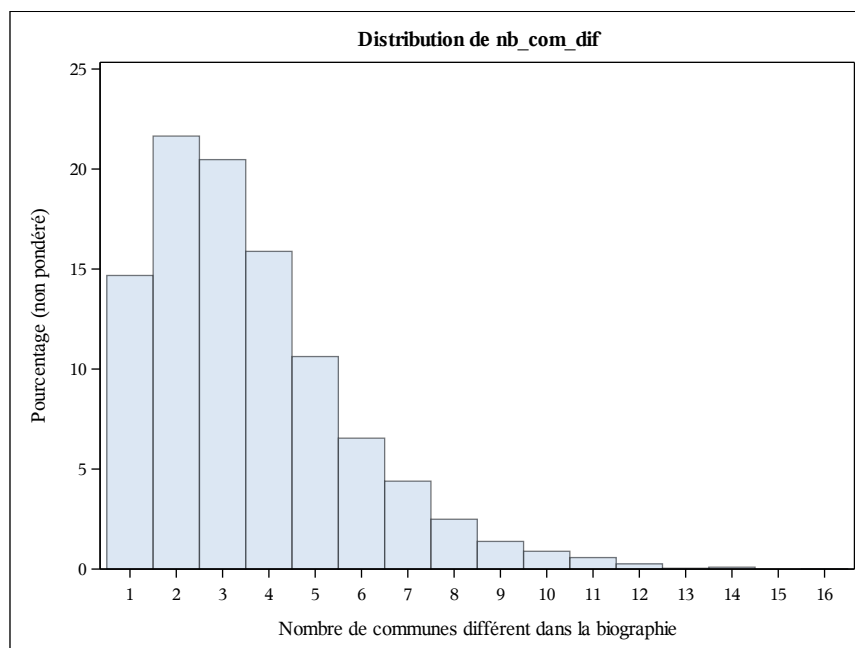
par exemple que 83% des actifs ayant plus de 60 ans au moment de l'enquête n'ont pas changé de groupe socioprofessionnel entre leurs 40 ans et la fin de leur vie active, et que 71 % n'ont pas changé de profession. Cela nous invite donc à éviter de déterminer un seuil après lequel le statut professionnel serait fixé, puisque 17% des enquêtés changent de groupe socioprofessionnel après leurs 40 ans.

La jeunesse, comprise comme un âge où se succèdent des événements qui participent à l'entrée dans la vie adulte (Van de Velde, 2008), est une période déterminante dans la formation du statut social. Nous avons montré qu'elle concentre également l'essentiel des mobilités qui nous intéressent : les mobilités géographiques et les changements de profession. Cela justifie donc que nous étudions les liens entre mobilité sociale et mobilité géographique en relation avec d'autres événements importants de l'âge de la jeunesse, comme la décohabitation et la fin des études. Cependant, si les pics des taux de mobilités sont autour de 20 ans, les limites de cette concentration sont floues, notamment la limite supérieure. Nos résultats montrent donc l'existence de liens entre nos objets d'études et d'autres événements de la jeunesse, mais ils ne peuvent justifier qu'on étudie les liens entre mobilité professionnelle et mobilité géographique uniquement sur une tranche d'âge dont on estimerait qu'elle représente la jeunesse.

## **2) Analyse exploratoire des parcours géographiques**

L'objet de cette partie est de décrire plus en détail les parcours sur le plan résidentiel avec une analyse des étapes géographiques, et notamment à travers les tailles des aires urbaines auxquelles appartiennent les communes de départ et d'arrivée des mobilités géographiques. Pour donner une idée de la complexité des parcours géographiques à analyser, le graphique 1.5 présente la distribution du nombre de communes de résidence des individus jusqu'à la date de l'enquête. Le nombre médian de communes est de 3, la moyenne est de 3,6. 90 % des enquêtés ont renseigné 7 communes ou moins.

**Graphique 1.5 : Histogramme de la distribution du nombre de communes de résidence différentes dans la biographie**



Champ : Enquêtés nés en France ou ayant décohabité en France.

Source : Enquête *Histoire de Vie*

On peut décrire ces parcours par des variables qui le synthétisent. Le tableau 1.1 montre que 40,86 % des parcours ne se déroulent que dans des unités urbaines, contre 9,09 % de parcours uniquement ruraux. Les individus dont les trajectoires géographiques commencent dans le rural et se terminent dans l'urbain, qui vont nous intéresser dans la seconde partie, représentent 9,84 % de l'échantillon.

**Tableau 1.1 : Trajectoires géographiques selon la distinction entre communes rurales et urbaines.**

Type de trajectoire	Toujours rural	Toujours urbain	Rural puis urbain	Urbain puis rural	Successions urbain et rural	Parcours incomplètement renseigné
Pourcentage (pondéré)	9,09	40,86	9,84	7,40	25,37	7,45

Champ : individus nés en France ou ayant décohabité en France. 7665 individus.

Source : Histoire de Vie, INED - INSEE 2003

Pour caractériser les étapes géographiques qui composent ces parcours, on peut utiliser la taille des unités urbaines des communes. Notre variable donne huit catégories de taille, auxquelles s'ajoute la catégorie des communes rurales, de moins de 2000

habitants. Par souci de lisibilité, nous avons regroupé les huit catégories en trois : les petites villes correspondent aux unités urbaines de 2000 à 20 000 habitants, les villes moyennes à celles de 20 000 à 200 000 habitants, et les grandes villes à celles de plus de 200 000 habitants. Une étape géographique, c'est-à-dire une période où l'enquêté n'a pas changé de commune de résidence, est caractérisée par le degré d'urbanité de la commune.

Une information intéressante pour analyser la place de chacun de ces types de commune serait de donner la durée moyenne des étapes en fonction du degré d'urbanité de la commune. Pour cela, une difficulté est liée au fait que certaines de nos étapes sont « censurées » par la date de l'enquête : on ne peut savoir combien de temps encore les individus vont rester vivre dans leur commune après l'enquête. Pour obtenir un estimateur non-biaisé de la durée des étapes, il faut utiliser une estimation de Kaplan-Meier de la distribution de la durée des étapes. L'estimation de la distribution peut nous donner une estimation de la moyenne et de quantiles, donnés dans le tableau 1.2. Ce tableau montre que plus le degré d'urbanité de la commune de résidence est faible, plus les étapes sont susceptibles de durer longtemps.

**Tableau 1.2 : Estimation des durées des étapes par la méthode de Kaplan-Meier.**

Taille	Commune rurale	Petite ville	Ville moyenne	Grande ville	Etranger	Non renseigné	Total
Moyenne	31,00	19,79	22,30	18,27	7,17	11,67	22,00
Q3	48	29	27	22	10	18	25
Médiane	18	11	9	7	3	6	9
Q1	5	3	3	3	2	3	3

Champ : Etapes géographiques à la fin desquelles les individus ont décohabité. Individus nés en France ou ayant décohabité en France.

Source : Enquête *Histoire de Vie*

Lecture : les étapes géographiques en commune rurale durent en moyenne 31 années. Au moins 25 % d'entre elles durent 48 ans ou plus, et au moins 25 % durent 5 ans ou moins. La médiane est à 18 années.

Si on excepte les étapes géographiques censurées par la date de l'enquête, les étapes géographiques peuvent être reliées aux étapes qui les suivent, ce qui permet d'analyser les mobilités géographiques. Le tableau 1.3 montre le lien entre le degré

d'urbanité de la commune de l'étape avec celui de l'étape suivante. Il permet de comprendre quelles sont les mobilités dans la structure des tailles d'unité urbaine qui sont les plus fréquentes. Des pourcentages donnent l'écart des effectifs réels par rapport à ceux attendus dans la situation où la taille de la commune avant et après la mobilité géographique serait indépendante.

**Tableau 1.3 : Les mobilités géographiques selon la taille de l'unité urbaine de départ et d'arrivée.**

Effectifs (pondérés arrondis) % d'écart avec effectifs attendus en situation d'indépendance		Commune de l'étape suivante						
		Commune rurale	Petite ville	Ville moyenne	Grande ville	Etranger	Non renseigné	Total
Commune de l'étape géographique	Commune rurale	1650 79%	692 28%	884 2%	696 -53%	151 -35%	91 -31%	4164
	Petite ville	617 20%	492 62%	554 14%	525 -36%	84 -35%	55 -25%	2327
	Ville moyenne	871 0%	542 6%	1318 60%	963 -31%	182 -17%	71 -43%	3947
	Grande ville	659 -50%	480 -39%	788 -37%	3691 75%	279 -17%	101 -47%	5999
	Etranger	191 -38%	133 -27%	254 -13%	495 0%	281 260%	49 11%	1404
	Non- renseigné	142 -21%	87 -17%	95 -43%	200 -30%	61 36%	221 767%	806
	Total	4130	2426	3893	6570	1038	589	18648

Source : Enquête Histoire de Vie

Champ : Etapes géographiques achevées des individus nés en France ou ayant décohabité en France, ayant décohabité à la fin de l'étape.

Lecture : 1650 étapes géographiques dans une commune rurale se sont terminées par une mobilité vers une autre commune rurale. Cela représente 79 % d'étapes en plus par rapport à l'effectif attendu compte tenu des marges du tableau. Cela signifie que les mobilités vers une commune rurale sont surreprésentées parmi les mobilités depuis une commune rurale, et inversement.

Ces pourcentages sont systématiquement au-dessus de 60 % dans les cases de la diagonale : on y observe que les cas où l'individu ne change pas de catégorie de taille de

commune ou d'unité urbaine sont surreprésentés par rapport à l'ensemble des mobilités géographiques. On observe que plus une mobilité géographique implique un changement important dans la structure des tailles, moins elle est probable : ainsi, deux des mobilités les plus sous-représentées sont celles qui impliquent le passage d'une commune rurale à une grande ville de plus de 200 000 et celles qui impliquent le mouvement inverse. De manière générale les mobilités depuis une grande ville vers des unités urbaines plus petites ou vers les communes rurales, ainsi que les mobilités vers une grande ville depuis un espace moins dense, sont sous-représentées, tandis que les mobilités entre grandes villes ou au sein d'une même grande ville sont très fréquentes.

Ces chiffres nous renseignent sur les mouvements au sein du territoire pris sous l'angle de la densité et de la taille des villes, mais ne nous renseignent pas sur les changements d'unité urbaine en tant que tels. Pour donner un aperçu de la proportion de mobilités entre catégories urbaines qui impliquent un réel changement de ville, on peut utiliser l'information que nous avons sur le département de chaque étape géographique. On peut faire l'hypothèse, notamment pour les grandes villes, qu'il n'en existe qu'une par département, et donc qu'une mobilité entre deux communes d'une grande ville avec changement de département implique un changement de ville<sup>4</sup>. Interpréter un changement de département comme un changement de ville est plus délicat pour les autres tailles d'unité urbaine. Le tableau 1.4 nous indique ainsi que 61 % des mobilités d'une commune d'une grande ville vers une autre constituent des changements de département, donc aussi probablement d'unité urbaine. Le changement de département peut constituer également une approximation, bien qu'un peu grossière, de la distance moyenne parcourue à chaque mobilité, car une mobilité impliquant un changement de département aura plus de chances d'être une mobilité de grande distance. Nous constatons donc ici que la fréquence des changements de département, et

---

<sup>4</sup> Il existe des unités urbaines situées sur plusieurs départements : celle de Paris notamment (les autres cas sont considérés comme marginaux). Dans tous les départements d'Ile de France, à l'exception de la Seine-et-Marne, la moitié des étapes géographiques sont dans des communes appartenant à l'unité urbaine de Paris. Nous considérons donc l'ensemble de ces départements comme un seul.

donc probablement la distance parcourue, est plus faible pour les mobilités qui arrivent dans une commune rurale, et plus encore pour les mobilités qui partent du rural.

**Tableau 1.4 : Proportion de changements de département impliqués par les mobilités dans la structure des unités urbaines des communes françaises.**

Commune de départ	Commune d'arrivée				
	Commune rurale	Petite ville	Ville moyenne	Grande ville	Total
Commune rurale	31% ***	33% ***	26% ***	39% ***	32% ***
Petite ville	40% ***	41% ***	45% ns	43% **	42% ***
Ville moyenne	45% ns	46% ns	48% ns	52% ***	48% ns
Grande ville	52% **	67% ***	64% ***	61% ***	61% ***
Total	39% ***	45% **	46% ***	56% ***	48%

Source : Enquête *Histoire de Vie*

Champ : Etapes géographiques achevées des individus nés en France ou ayant décohabité en France, ayant décohabité à la fin de l'étape. Etapes commencées et terminées en France : 15423.

Lecture : 31 % des déménagements d'une commune rurale vers une autre commune rurale s'accompagnent d'un changement de département, une proportion significativement différente au seuil de 1 % des 48 % en moyenne.

Notre analyse exploratoire des étapes et des mobilités géographiques a permis de mettre en lumière des disparités entre les différentes catégories de communes dans les mobilités géographiques. Plus les villes sont grandes, plus les étapes géographiques y sont courtes et donc les mobilités fréquentes. Dans les grandes villes, ces mobilités constituent plus souvent des changements de départements, ce qui dans leur cas indique que les distances parcourues dans le cadre de ces mobilités sont importantes. À l'inverse, les campagnes sont les espaces où les mobilités sont les plus faibles : les étapes géographiques y sont les plus longues, et les mobilités depuis ou vers la campagne impliquent moins souvent que la moyenne un changement de département. Les mobilités entre les campagnes et les grandes villes sont peu fréquentes : cela peut être interprété à l'aide du travail ethnographique réalisé en Haute Marne par Benoît Coquart (2016). Il montre que la jeunesse rurale de ce territoire en cours de désindustrialisation n'a pas une bonne image des villes, et de Paris en particulier, ce qui les exclue des

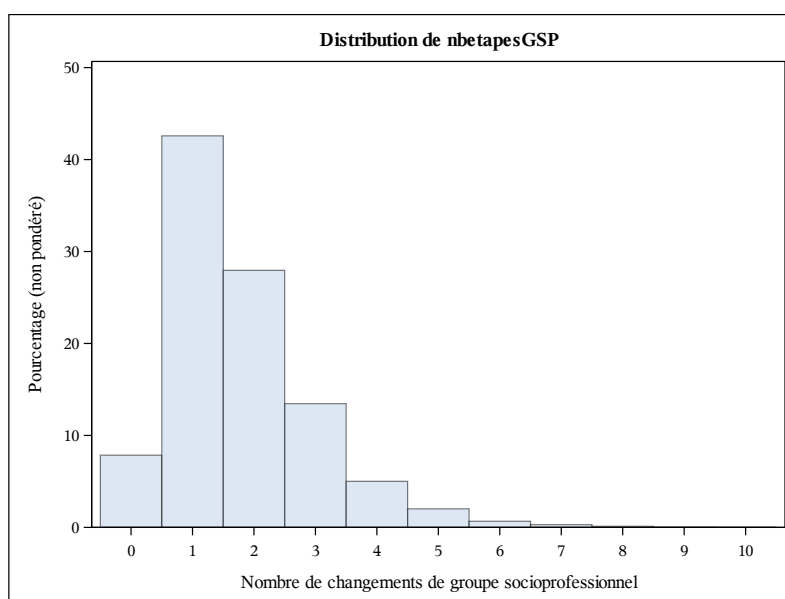


possibilités de destination, bien que l'émigration soit par ailleurs souvent souhaitée. Les motifs de ce rejet avancés par ses enquêtés sont « la peur des foules, le coût de la vie, [et] presque systématiquement, l'insécurité et les populations racisées ». Pour ne pas sur-interpréter ce résultat, gardons à l'esprit que notre variable identifie les territoires ruraux sur le critère de la densité uniquement, donc le type de campagne décrit par le terrain ethnographique de Benoît Coquart ne reflète qu'une partie des territoires que nous considérons comme ruraux.

### 3) Analyse exploratoire des parcours professionnels

Cette partie a pour objet de décrire les parcours professionnels avec pour but de pouvoir en déduire une proposition de définition et de mise en œuvre empirique de la mobilité professionnelle. Il s'agit de trouver des critères pertinents non seulement du point de vue théorique mais également empirique pour pouvoir qualifier des mobilités professionnelles d'ascendantes ou de descendantes.

**Graphique 1.6 : Distribution du nombre de changements de groupe socioprofessionnel**



Champ : individus nés en France ou ayant décohabité en France. 7665 individus.

Source : *Histoire de Vie*, INED - INSEE 2003

Avant de décrire ces parcours au sein de la nomenclature des PCS, nous pouvons donner une idée de la proportion d'individus qui sont concernés par ces changements de groupes socioprofessionnels. Le graphique 1.6 est un histogramme du nombre de changements de groupe socioprofessionnel au cours de leur vie, et donc de la proportion

d'individus concernés par l'analyse qui va suivre. On y observe que 8 % des enquêtés n'ont jamais eu de groupe socioprofessionnel : il s'agit des individus ayant été inactifs jusqu'à la date de l'enquête. Plus de 40 % des enquêtés ont connu un seul groupe socioprofessionnel, et environ 50 % ont occupé des emplois dans au moins deux groupes socioprofessionnels différents.

Les tableaux 1.5 et 1.5bis ci-dessous présentent, pour chaque groupe socio-professionnel, la place qu'occupe la première étape professionnelle en tant que membre de ce groupe. Cela va nous permettre d'évaluer la pertinence de la construction d'une variable qui indique si l'individu a exercé au moins une fois un emploi dans telle catégorie socioprofessionnelle. Ce critère a été utilisé par Nicolas Thibault dans son analyse de la transmission du statut d'indépendant sur les données de l'enquête *Biographie et entourage* (Thibault, 2012). Par exemple, comme notre analyse va le montrer, il s'avère que la catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures contient des premières étapes professionnelles plutôt longues, et qui se concluent peu souvent par une sortie de la catégorie de cadre : une variable indiquant si l'individu a exercé au moins une fois un emploi classé dans la catégorie « cadres » sera donc un indicateur relativement pertinent pour caractériser son parcours professionnel.

Dans le tableau 1.5, on donne la part des individus ayant exercé au moins une fois un emploi au sein de chacun des groupes socioprofessionnels. Parmi les enquêtés ayant exercé un emploi dans un groupe donné, on donne la part des individus qui ont déjà exercé un emploi dans une autre catégorie avant, et ceux qui ont changé de groupe par la suite. Pour ces deux proportions, on donne ensuite le détail des catégories socioprofessionnelles suivant ou précédent la première étape professionnelle dans le groupe considéré<sup>5</sup>.

---

5 Les périodes d'inactivité sont ici écartées à dessein, car leur réserver une catégorie à part nous ferait manquer des transitions entre groupes socioprofessionnels qui seraient entrecoupées de périodes d'inactivité.

**Tableau 1.5 : Place de chaque catégorie socioprofessionnelle dans les parcours professionnels**

	Part des individus ayant connu une étape en tant que :	Part des individus ayant connu une étape dans une autre PCS avant et après la première période dans la PCS en ligne :							
		PCS précédente (en haut) ou suivante (en bas) la première étape dans la PCS en ligne (en % des individus ayant connu au moins une étape dans la PCS en ligne).							
		<b>avant</b> <b>après</b>	Agri	Indép	Cadre	PI	Emp	Ouv	Indéfini
Agriculteur	<b>9,1</b>	<b>39,1</b> <b>37,0</b>		2,0 5,5	0,4 0,3	1,5 2,2	7,3 7,0	13,4 19,6	14,4 2,4
Indépendant	<b>11,3</b>	<b>80,0</b> <b>40,4</b>	4,4 2,5		6,7 4,0	10,2 5,4	20,1 12,3	33,4 13,9	5,2 2,3
Cadre ou profession intellectuelle	<b>15,6</b>	<b>58,4</b> <b>20,9</b>	0,1 0,4	1,5 5,0		37,4 9,3	13,8 3,3	3,3 1,6	2,2 1,3
Profession intermédiaire	<b>31,6</b>	<b>52,5</b> <b>40,7</b>	0,6 0,4	1,1 4,0	2,7 19,1		21,6 10,2	21,4 4,5	5,0 2,5
Employé	<b>44,5</b>	<b>32,4</b> <b>45,7</b>	1,4 1,7	1,8 5,1	0,8 4,7	5,0 16,1		13,7 13,5	9,6 4,7
Ouvrier	<b>40,8</b>	<b>28,3</b> <b>53,3</b>	4,0 3,7	1,3 9,3	0,3 1,2	1,7 15,8	11,2 17,5		9,8 5,7

Champ : Individus nés en France ou ayant décohabité en France, et ayant exercé une activité professionnelle. Effectifs : 7110.

Source : Enquête *Histoire de Vie*, INSEE - INED 2003

Lecture : 9,1 % des individus ayant exercé au moins une activité professionnelle ont été agriculteurs. 39,3 % d'entre eux ont connu une étape professionnelle dans une autre catégorie avant de devenir agriculteur pour la première fois. 2,1% des individus ayant été agriculteurs ont été indépendant (artisan, commerçant, chef d'entreprise) avant de devenir agriculteur. Après la première étape en tant qu'agriculteur, 36,2 % ont ensuite exercé une profession dans un autre groupe socio-professionnel, dont 5,5 % en tant qu'indépendant.

**Tableau 1.5 bis : Précisions sur le nombre, la durée et l'âge au début des étapes professionnelles, par catégorie socioprofessionnelle.**

	Nombre d'étapes professionnelles en tant que membre de la PCS, en % (pondéré) des enquêtés ayant exercé dans la PCS.			Durée moyenne des étapes en tant que membre de la PCS en ligne.			Age moyen au début de la première étape en tant que membre de la PCS en ligne.	Age moyen en 2003 des enquêtés ayant été membre de la PCS en ligne.		
	Toutes les étapes professionnelles (y compris changements internes)	Périodes dans la PCS sans être dans un autre groupe.		Toutes les étapes professionnelles	Périodes sans être dans un autre groupe					
	1	2	3+	1	2	3+				
Agricult.	67,3	26,4	6,2	93,5	6,2	0,2	15,6	20,0	20,7	64,0
Indép.	78,8	16,9	4,3	93,2	6,1	0,7	11,8	13,9	29,0	56,9
CPIS	64,5	20,8	14,7	92,8	6,9	0,3	9,6	14,5	29,2	48,7
PI	65,8	21,7	12,5	92,5	7,0	0,4	8,7	12,6	26,0	46,4
Employé	55,3	28,9	15,9	89,6	9,5	0,9	7,8	12,9	22,0	47,3
Ouvrier	45,7	28,8	25,6	87,2	11,7	1,1	8,0	14,3	19,5	49,3

Champ : Individus nés en France ou ayant décohabité en France, et ayant déjà exercé une activité professionnelle. Effectifs : 7110.

Source : Enquête *Histoire de Vie*, INSEE - INED 2003

Lecture : 67,3 % des enquêtés ayant été agriculteurs au moins une année n'ont connu qu'une « étape professionnelle » (cf annexe) en tant qu'agriculteurs, ils le sont donc restés sans changement professionnel interne à la PCS, sans interruption d'activité, ni changement de groupe socioprofessionnel jusqu'à l'arrêt définitif de leur activité d'agriculteur, ou jusqu'à la date de l'enquête. 26,4 % ont connu deux étapes en tant qu'agriculteur, et 6,2 % en ont connu au moins trois. Si on ne compte pas d'éventuelles étapes intermédiaires d'inactivité ou de chômage comme des interruptions, 93,5 % des individus ayant exercé en tant qu'agriculteurs l'ont été en une seule « période », c'est-à-dire qu'ils n'ont pas exercé d'emploi dans une autre PCS entre le début et la fin de leur activité d'agriculteur. 6,2 % ont exercé une activité dans un ou plusieurs autres groupes socioprofessionnels entre deux périodes en tant qu'agriculteurs, et 0,2 % ont connu 3 périodes ou plus. La durée moyenne des étapes professionnelles en tant qu'agriculteur est de 15,6 années pour l'ensemble des étapes déclarées dans la catégorie, et de 20 ans pour les périodes où l'individu n'a pas exercé d'emploi en dehors de la catégorie. L'âge moyen au début de l'activité d'agriculteur est de 20,7 ans. A la date de l'enquête, l'âge moyen des individus ayant été agriculteurs est de 64 ans.

Le tableau 1.5bis quant à lui donne des précisions sur trois aspects de la place occupée par chaque catégorie dans les parcours professionnels : la distribution du nombre d'étapes passées dans le groupe considéré, la durée moyenne de ces étapes,

l'âge moyen des individus lors de la première étape dans le groupe socioprofessionnel. Le nombre d'étapes professionnelles dans la catégorie considérée est indiqué de deux manières : d'abord par le nombre total d'étapes puis par le nombre de périodes où l'individu n'a été membre que de cette PCS. La première méthode comptabilise donc les changements internes comme des changements, et pas la deuxième. La seconde méthode permet de connaître dans quelle mesure la première période en tant que membre de la PCS est pertinente pour analyser la place de chaque groupe socioprofessionnel dans les parcours : le tableau montre que selon les PCS, de 6 % à 13 % des individus connaissent plusieurs périodes en leur sein. La première permet de savoir dans quelle mesure, en dehors des changements de PCS, les individus changent de profession ou de statut *au sein* de chaque groupe. Le calcul de la durée de ces étapes, estimée avec la méthode de Kaplan-Meier, reprend également cette distinction. On précise également l'âge moyen lors de l'enquête des individus ayant passé au moins une étape dans le groupe socioprofessionnel, ceci afin de donner une idée du centre de gravité des différentes cohortes qui sont agrégées dans les chiffres donnés. En effet, à cause de l'évolution historique de la structure des emplois, on voit que les enquêtés ayant été agriculteurs sont plutôt plus âgés que la moyenne, ce qui doit être gardé en tête dans le commentaire de ces tableaux.

9,1 % des individus ont exercé une activité d'agriculteur exploitant : cette catégorie est celle qui concerne le moins d'enquêtés. 39,3 % des agriculteurs ont exercé un métier dans une autre catégorie avant de devenir agriculteur : 14,4 % ont occupé un emploi indéfini<sup>6</sup>, 13,4 % un métier d'ouvrier et 7,3 % étaient employés. On constate que les catégories d'employés et d'ouvriers recrutent également beaucoup de personnes ayant une activité indéfinie ou instable (9,9 % et 9,5 % respectivement, contre 5 % pour les indépendants et les professions intermédiaires, et 2% pour les cadres), on peut donc

---

<sup>6</sup> Les étapes professionnelles de ce groupe sont composées à 78 % soit de périodes où l'individu a alterné des périodes d'emploi et d'inactivité pendant plusieurs années (51 %), soit de périodes où il a exercé plusieurs professions pendant moins d'un an à chaque fois, sur une période totale de plus de deux ans (27%). Pour le reste, il s'agit de périodes renseignées comme des périodes d'emploi mais dont il a été impossible de déterminer une catégorie socioprofessionnelle.

relier cette catégorie à celles des deux catégories dites populaires, les ouvriers et les employés, et conclure que la plupart des personnes ayant exercé une autre activité professionnelle avant de devenir agriculteurs viennent des catégories populaires. Notons également que les étapes en tant qu'agriculteur sont les plus longues puisqu'elles durent 20 années en moyenne.

La seconde catégorie la moins importante quantitativement est celle des indépendants : 11,3% des individus sont passés par cette catégorie d'emploi. Cette catégorie est définie avant tout par le statut, et regroupe donc des secteurs d'activités divers : les artisans, les commerçants et les chefs d'entreprises. Il s'agit de la catégorie dont les membres ont le plus souvent exercé une activité professionnelle dans une autre catégorie auparavant : 80 % des individus ayant été indépendants sont dans ce cas. Ce chiffre élevé est à mettre en relation avec l'âge moyen auquel on accède au statut d'indépendant pour la première fois, relativement élevé également : comme les individus deviennent indépendants à 29 ans en moyenne, il n'est donc pas étonnant que la plupart aient exercé une activité professionnelle auparavant. Le statut d'indépendant est adopté par des individus provenant de toutes les catégories socioprofessionnelles, mais on note une association particulière avec les ouvriers, puisque ces derniers sont 9,3 % à devenir indépendants après leur première étape professionnelle en tant qu'ouvrier, et que 33,4 % des indépendants étaient ouvriers avant leur premier emploi d'indépendant. Il s'agit d'une catégorie avec une bonne stabilité interne dans le sens où les changements professionnels internes à la catégorie sont limités : seuls 21,2 % des indépendants ont effectué plus d'une étape professionnelle dans la catégorie. On observe également une durée moyenne relativement longue pour les indépendants.

La catégorie des cadres et professions intellectuelles supérieures regroupe des professions qui concernent 14,1 % des individus de l'enquête. Cette catégorie se caractérise par un taux élevé d'individus ayant déjà exercé une activité professionnelle en dehors de la catégorie (58,9 %), mais par un taux faible d'individus ayant exercé une activité professionnelle en dehors de la catégorie de cadre par la suite (20,9 %). Les premiers postes de cadres sont obtenus, dans 37,7 % des cas, par des individus dont l'ancien emploi était classé comme profession intermédiaire (soit 64% des personnes ayant exercé un emploi dans une autre catégorie). Les cadres sont donc ceux qui quittent le moins souvent leur catégorie socioprofessionnelle après leur première étape, mais

cela ne signifie pas que les changements professionnels internes à la catégorie soient rares : les cadres sont seulement 64,6 % à ne déclarer qu'une seule étape professionnelle au sein de la catégorie. Les étapes professionnelles en tant que cadre sont malgré tout relativement longues, avec 9,6 années en moyenne pour l'ensemble des étapes, et 14,5 années pour les périodes où l'individu n'a été que cadre. Remarquons enfin que l'âge moyen d'accession à une profession intellectuelle ou à un poste de cadre est le plus élevé de toutes les catégories, avec une moyenne de 29,2 ans.

La catégorie des professions intermédiaires regroupe deux fois plus d'individus que celle des cadres, 31,6 % des enquêtés y ont exercé un emploi. Les premiers emplois dans cette catégorie sont une majorité (52,5 %) à être exercés suite à une étape professionnelle dans une autre catégorie, celle des ouvriers et des employés notamment : 42,0 % des professions intermédiaires exerçaient une activité d'ouvrier ou d'employé précédemment. Les individus passés par cette catégorie sont 40,7 % à avoir changé de groupe socioprofessionnel par la suite. Presque la moitié de ces mobiles professionnels (19,1 %) ont par la suite exercé un emploi de cadre, et seulement 14,9 % des professions intermédiaires connaissent une mobilité descendante vers un emploi d'ouvrier ou d'employé.

Nous commenterons les résultats concernant les ouvriers et les employés de façon conjointe parce que ces deux catégories ont une place proche dans la structure des groupes socioprofessionnels qui se dégage à la lumière de ces tableaux sur les mobilités professionnelles. Ces deux catégories sont les seules à avoir un plus fort pourcentage d'individus qui vont changer de groupe socioprofessionnel par la suite que d'individus qui ont déjà exercé dans un autre groupe avant. On accède à ces métiers plutôt jeune (22 ans pour les employés, 19,5 pour les ouvriers), et les étapes professionnelles y sont en moyenne plus courtes que dans les autres catégories : 7,8 années pour les employés et 8 pour les ouvriers. Les transitions entre les deux catégories sont nombreuses : 13,7 % des employés étaient ouvriers, 13,5 % sont devenus ouvriers, tandis que 11,2 % des ouvriers étaient employés et que 17,5 % d'entre eux sont devenus employés par la suite. La part d'individus ayant exercé une profession non identifiée ou précaire avant de devenir ouvrier ou employé est dans les deux cas proche de 10 %. Les individus exerçant des emplois de ces deux catégories sont également assez nombreux à se retrouver par la suite dans la catégorie des professions intermédiaires : environ 16 % dans les deux cas.

La mobilité professionnelle vers la catégorie de cadre est plus fréquente chez les employés que pour les ouvriers, tandis que les ouvriers sont plus nombreux à exercer une activité d'indépendant ou d'agriculteur exploitant par la suite.

On voit d'ores et déjà que les mobilités professionnelles se font plus souvent dans un sens ascendant que descendant, lorsqu'il est possible d'établir une hiérarchie entre deux groupes qui puisse donner un sens ascendant ou descendant à une mobilité. Ainsi, les cadres ont environ 4 fois plus souvent été profession intermédiaire avant de devenir cadre qu'ils ne l'ont été après. Les membres des professions intermédiaires ont deux fois plus souvent été employés avant leur premier emploi de profession intermédiaire qu'ils n'ont été employés après, et ce rapport monte à 4 pour les ouvriers.

On sait donc que les mouvements vers des catégories théoriquement construites pour représenter le bas de l'échelle des statuts sociaux vers des catégories plus prestigieuses sont plus nombreux que les mouvements inverses. On sait aussi que les étapes professionnelles en tant que membres de ces catégories plus prestigieuses s'avèrent plus longues que les autres. On peut enfin calculer, au niveau individuel, la proportion d'individu ayant connu une trajectoire professionnelle ascendante, d'ouvrier ou employé à cadre ou profession intermédiaire, avant de revenir dans une des deux premières catégories : parmi les 15,98 % d'ascendants, 16,97% sont redevenu ouvrier ou employé à un moment de leur carrière. On peut conclure de tout cela que les individus qui passent de l'une à l'autre peuvent être qualifiés de mobiles professionnels ascendants, puisque leur probabilité de « redescendre » est relativement faible. Nous avons donc trouvé un critère qui caractérise des carrières ascendantes en nous appuyant non seulement sur la hiérarchie théorique mais également sur des données empiriques de carrière.

Ce résultat nous permet d'établir un corollaire utile pour la suite de l'analyse : si la mobilité descendante est plus rare, nous pouvons qualifier de mobile social ascendant les individus issus des milieux populaires qui ont exercé une profession de cadre ou de profession intermédiaire à un moment de leur carrière, car il y a peu de risque qu'ils soient redevenus ouvrier ou employé par la suite.

*Vérification de la robustesse de ces résultats par une troncature des données*



Ces tableaux ont le mérite de décrire la totalité de notre échantillon, mais ils soulèvent quelques difficultés d'interprétation que nous n'avons pas encore évoquées. Les parcours professionnels d'un avancement différent au moment de l'enquête étant agrégés, les taux de personnes ayant changé de groupe socioprofessionnel par la suite sont légèrement sous-estimés, puisque d'autres changements ont pu avoir lieu après la date de l'enquête. Pour éviter ce type de biais, on peut ne prendre que des parcours dont on sait qu'ils sont terminés ou presque, c'est-à-dire ceux des enquêtés de plus de 60 ans. Il faut alors garder à l'esprit le biais lié à la différence de génération dans la comparaison avec le tableau précédent.

Il ressort de la comparaison entre le tableau 1.6, réalisé sur les plus de 60 ans, et le tableau 1.5, réalisé sur l'ensemble des enquêtés, que les poids de chaque catégorie socioprofessionnelle sont différents : cela est lié à la différence d'âge moyen des deux échantillons, et à l'évolution de la structure de la population active. Dans le tableau 1.6, on a notamment plus d'ouvriers et d'agriculteurs et moins de cadres et de professions intermédiaires. Les proportions de nouvelles étapes professionnelles après les premières étapes dans chaque groupe ont augmenté : nous avons donc la confirmation que les taux de nouvelles étapes sont biaisés vers le bas à cause de l'observation incomplète. On constate malgré ces différences que les probabilités de transitions d'une catégorie à l'autre sont élevées aux mêmes endroits, ce qui conforte la robustesse de nos résultats.

**Tableau 1.6 : Place de chaque catégorie socioprofessionnelle dans les parcours professionnels (cohortes nées en 1943 ou avant)**

	Part des individus ayant connu une étape en tant que :	Part des individus ayant connu une étape dans une autre PCS avant et après la première étape dans la PCS en ligne :								
		PCS précédente (en haut) ou suivante (en bas) la première étape dans la PCS en ligne (en % des individus ayant connu au moins une étape dans la PCS en ligne).								
		avant après	Agri	Indép	Cadre	PI	Emp	Ouv	Indéfini	
Agriculteur	<b>20,4</b>	<b>33,2</b> <b>43,1</b>		2,1 7,6	0,2 0,2		3,0	6,6 8,4	11,2 20,8	13,2 3,0
Indépendant	<b>19,3</b>	<b>73,7</b> <b>37,0</b>	8,1 3,5		3,8 1,7	6,7 2,6	17,7 16,0	33,0 11,9	4,3 1,2	
Cadre ou profession intellectuelle	<b>15,3</b>	<b>64,1</b> <b>20,6</b>	0,8	1,1 5,0		40,0 9,6	18,0 3,5	3,2 1,2	1,9 0,4	
Profession intermédiaire	<b>25,4</b>	<b>60,4</b> <b>45,2</b>	2,4	1,4 5,9	1,9 24,5		23,9 9,2	26,2 3,9	4,6 1,7	
Employé	<b>41,8</b>	<b>38,7</b> <b>49,5</b>	4,2 3,8	5,0 8,1	1,0 6,8	3,4 14,6		18,7 14,0	6,4 2,1	
Ouvrier	<b>43,9</b>	<b>30,4</b> <b>62,6</b>	9,1 7,1	2,8 15,4	0,3 1,1	1,3 14,6	10,1 20,2		6,8 4,3	

Champ : Individus nés en France ou ayant décohabité en France, et ayant déjà exercé une activité professionnelle, nés en 1943 ou avant. Effectifs : 1773.

Source : Enquête *Histoire de Vie*, INSEE - INED 2003

Lecture : 20,4 % des individus ayant exercé au moins une activité professionnelle ont été agriculteurs. 33,3 % d'entre eux ont connu une étape professionnelle dans une autre catégorie avant de devenir agriculteur pour la première fois. 2,1% des individus ayant été agriculteurs ont été indépendant (artisan, commerçant, chef d'entreprise) avant de devenir agriculteur. Après la première étape en tant qu'agriculteur, 43,1 % ont ensuite exercé une profession dans un autre groupe socio-professionnel, dont 7,6 % en tant qu'indépendant.

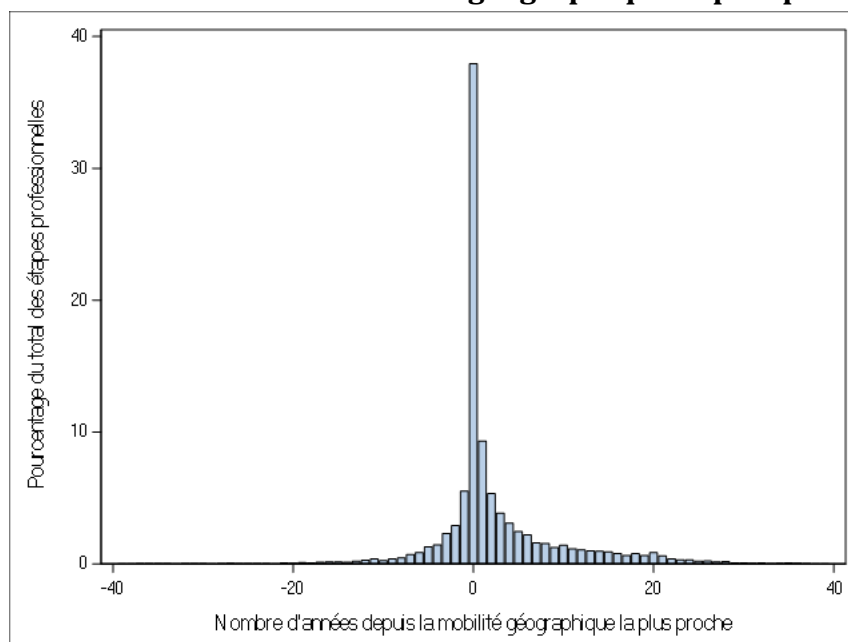
#### **4) Dans quelle mesure une mobilité professionnelle et une mobilité géographique peuvent-elles être rapprochées chronologiquement ?**

Nous avons montré que les mobilités géographiques et professionnelles se concentraient sur les mêmes âges de la vie, mais cela ne nous indique pas dans quelle mesure les deux types d'événements peuvent être rapprochés dans le temps. Montrer ce rapprochement permettrait de justifier la pertinence d'une analyse conjointe des mobilités professionnelles et résidentielles. Cela permettrait également d'associer certaines mobilités entre elles, et donc de mener une analyse des liens entre les

caractéristiques d'une mobilité professionnelle avec celle de la mobilité géographique qui lui est concomitante.

Nous avons pour cela construit une variable qui indique, pour chaque mobilité professionnelle, la distance en années avec la mobilité géographique la plus proche dans le temps. Cette variable prend donc des valeurs négatives lorsque la mobilité géographique la plus proche va survenir une année postérieure à celle de la mobilité professionnelle considérée<sup>7</sup>. Une variable a été construite de manière symétrique pour les mobilités géographiques.

**Graphique 1.7 : Histogramme des distances en années des mobilités professionnelles avec la mobilité géographique la plus proche.**



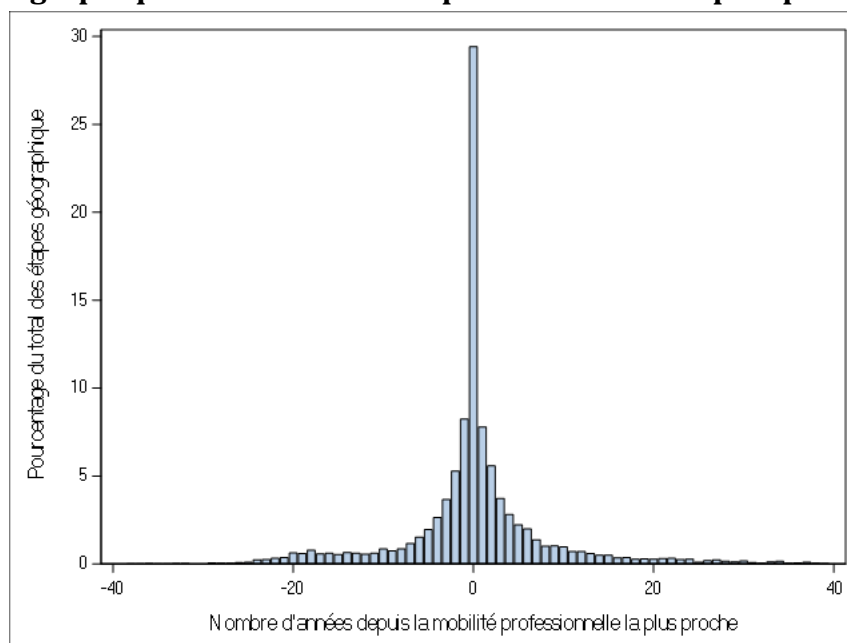
Champ : Etapes professionnelles ayant débuté après ou l'année de la décohabitation de l'individu. Individus nés en France ou ayant décohabité en France, ayant exercé une activité professionnelle et connu un changement de commune. Effectifs : 15819 étapes professionnelles.

Source : *Histoire de Vie*, INED - INSEE 2003

---

<sup>7</sup> Dans le cas où l'étape professionnelle se situe entre deux mobilités géographiques et à égale distance de chacune, la variable prend une valeur positive.

**Graphique 1.8 : Histogramme des distances en années des mobilités géographiques avec la mobilité professionnelle la plus proche.**



Champ : Etapes géographiques ayant débuté après ou l'année de la décohabitation de l'individu. Individus nés en France ou ayant décohabité en France, ayant exercé une activité professionnelle et connu un changement de commune. Effectifs : 17635 étapes géographiques.

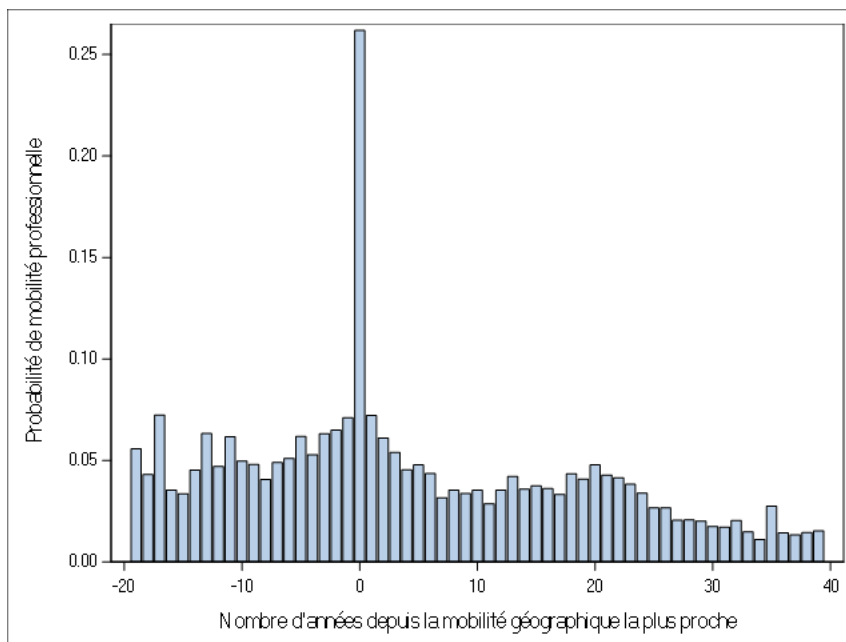
Source : *Histoire de Vie*, INED - INSEE 2003

Les graphiques 5 et 6 présentent les histogrammes de ces deux variables. Ils montrent que les changements de professions sont très largement surreprésentés les années qui correspondent également à un changement de commune de résidence. Ils montrent donc la concomitance des deux événements qui nous intéressent : 38 % des changements de commune de résidence postérieurs à la décohabitation s'accompagnent d'une mobilité professionnelle, et 29 % des changements de profession ont lieu la même année que qu'une mobilité géographique.

Pour analyser plus finement le lien entre ces deux types de mobilité, on peut tenter de trouver des critères de proximité chronologique pour « relier » une mobilité géographique à une mobilité professionnelle : nous pourrions ainsi analyser les liens entre les caractéristiques de chacune de ces mobilités. On voit sur les graphiques 1.7 et 1.8 que les débuts d'étapes professionnelles et géographiques ont fréquemment lieu la même année, mais aussi souvent dans des années proches. Peut-on pour autant relier une étape professionnelle ayant débuté une année après une mobilité géographique avec cette dernière ? Pour répondre à cette question, il faut s'intéresser à la façon dont la

probabilité observée de mobilité professionnelle varie en fonction de la proximité de l'année considérée au changement géographique le plus proche. Ces probabilités sont représentées dans les graphiques 1.9 et 1.10. On y observe de nouveau des probabilités particulièrement élevées de changement professionnel lors des années de mobilité géographique, et inversement, et une probabilité qui diminue légèrement à mesure qu'on s'éloigne du pic central, notamment dans le cas du graphique représentant la probabilité de mobilité géographique en fonction de la durée depuis le dernier changement de profession.

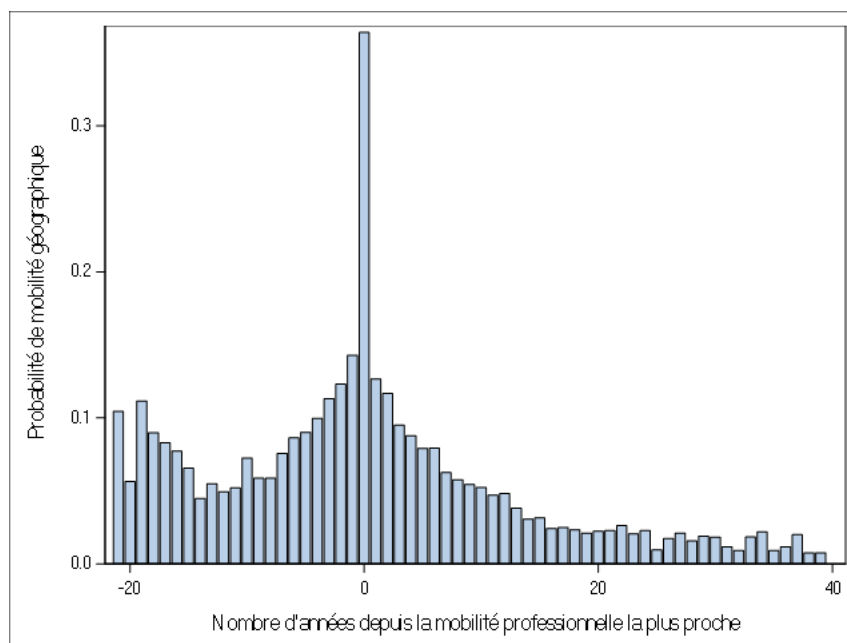
**Graphique 1.9 : Probabilité de mobilité professionnelle en fonction de la durée depuis la mobilité géographique la plus proche.**



Champ : Étapes professionnelles ayant débuté après ou l'année de la décohabitation de l'individu. Individus nés en France ou ayant décohabité en France, ayant exercé une activité professionnelle et connu un changement de commune. Effectifs : 15819 étapes professionnelles.

Source : *Histoire de Vie*, INED - INSEE 2003

**Graphique 1.10 : Probabilité de mobilité géographique en fonction de la mobilité professionnelle la plus proche.**



Champ : Etapes géographiques ayant débuté après ou l'année de la décohabitation de l'individu. Individus nés en France ou ayant décohabité en France, ayant exercé une activité professionnelle et connu un changement de commune. Effectifs : 17635 étapes géographiques.

Source : *Histoire de Vie*, INED - INSEE 2003

Cependant dans la mesure où, comme on l'a dit, ces deux événements sont concentrés dans une tranche d'âge relativement courte, on peut se demander si la corrélation observée n'est pas uniquement liée à un facteur de confusion qui serait l'âge. La première ligne du tableau 1.7 donne les coefficients associés à des variables indicatrices d'un changement professionnel proche d'un changement géographique dans des régressions logistiques. La variable dépendante des modèles de la première ligne est la survenue d'un changement de profession une année donnée. La variable explicative d'intérêt est successivement la survenue d'un changement de commune deux ans avant (colonne 1) l'année considérée, l'année précédente (colonne 2), la même année (colonne 3), etc. Nous contrôlons par l'âge, et notons qu'il est pris comme une variable qualitative : on a donc un coefficient par âge présent dans la base de donnée, afin d'être sûr de contrôler parfaitement par l'âge. La deuxième ligne présente les résultats de régressions dont la variable dépendante est un type particulier de mobilité professionnelle, la mobilité ascendante, et la troisième ligne présente les résultats pour des régressions où les rôles des mobilités professionnelles et géographiques ont été inversés. Pour pouvoir déterminer si on peut relier un changement professionnel avec

une mobilité géographique ayant eu lieu, par exemple, l'année précédente, on peut retenir le critère suivant : si dans une régression logistique avec pour variable dépendante la probabilité de changer de profession le coefficient associé à l'indicatrice d'une mobilité géographique lors de l'année précédente est significativement positif, alors on pourra en déduire qu'une mobilité professionnelle et une mobilité géographique ayant eu lieu l'année précédente peuvent être liées. Ce critère permet de déterminer si la probabilité observée correspond bien à une corrélation entre les deux changements indépendamment de l'âge.

**Tableau 1.7 : Régressions logistiques déterminant les corrélations entre mobilité professionnelle et mobilité géographique indépendamment de l'âge.**

		Date du changement en variable explicative :				
Variable dépendante	Variable explicative	Deux années avant	Une année avant	La même année	Une année après	Deux années après
Changement de profession	Changement de commune de résidence	0,72 ***	0,71 ***	4,58 ***	0,79 ***	0,75 ***
Mobilité professionnelle ascendante	Changement de commune de résidence	0,89	0,94	4,01 ***	1,01	1,02
Changement de commune de résidence	Changement de profession	0,82 ***	0,86 ***	4,58 ***	1,05	0,99

Champ : Individus nés en France ou ayant décohabité en France, et ayant déjà exercé une activité professionnelle. Effectifs : 6709 individus, 227167 années.

Source : *Histoire de Vie*, INED - INSEE 2003

Lecture : À âge égal, le rapport entre la probabilité que l'individu change de profession l'année considérée et celle qu'il n'en change pas est multiplié par 4,58 lorsqu'un changement de commune de résidence a eu lieu la même année.

Le tableau nous indique donc qu'une mobilité géographique n'est liée à une augmentation de la probabilité de mobilité professionnelle que la même année, et inversement. En toute rigueur, on ne peut donc pas vraiment commenter des liens entre les caractéristiques d'une mobilité géographique et celles d'une mobilité professionnelle ayant eu lieu un an plus tard, on ne peut lier que des mobilités ayant eu lieu la même année.

Un changement de commune de résidence peut être caractérisé par la taille des communes de départ et d'arrivée, tandis que les changements de professions peuvent être caractérisés par les groupes socioprofessionnels des professions avant le changement et après. Lorsqu'une mobilité géographique et un changement de profession ont lieu la même année, on peut tenter de trouver des liens entre ces variables.

**Tableau 1.8 : Proportion de changements de profession l'année du déménagement en fonction de la commune d'arrivée et la commune de départ :**

Commune de départ	Commune d'arrivée						
	Com-mune rurale	Petite ville	Ville moyenne	Grande ville	Etranger	Non-renseigné	Total
Commune rurale	23,5% ns	25,1% ns	25,8% ns	33,2% ***	22,4% ns	26,5% ns	25,8% ns
Petite ville	19,0% ***	17,9% ***	23,5% ns	30,0% ***	30,5% ns	31,4% ns	22,9% ***
Ville moyenne	21,1% ***	30,2% ***	21,3% ***	29,7% ***	27,3% ns	25,3% ns	24,8% ns
Grande ville	28,3% *	26,5% ns	29,2% ***	18,6% ***	29,9% *	22,0% ns	22,2% ***
Etranger	47,8% ***	39,7% ***	43,8% ***	47,5% ***	29,3% ns	42,2% ***	42,3% ***
Non-renseigné	21,4% ns	20,6% ns	25,8% ns	27,4% ns	20,7% ns	13,3% ***	21,0% ***
Total	24,1% *	25,6% ns	25,8% ns	25,0% ns	27,7% *	22,3% ns	25,1%

Champ : Débuts d'étapes géographiques des décohabitants ayant déjà exercé une activité professionnelle, nés en France ou ayant décohabité en France. Effectifs : 17635 étapes géographiques, 6709 individus.

Source : *Histoire de Vie*, INED - INSEE 2003

Lecture : 23,5 % des déménagements d'une commune rurale vers une autre commune rurale s'accompagnent la même année d'une mobilité professionnelle, une proportion qui n'est pas significativement différente des 25,1 % en moyenne.

Le tableau 1.8 indique la proportion de déménagements qui se produisent la même année qu'un changement de profession, en fonction de la taille de l'aire urbaine de la commune de départ et de celle de la commune d'arrivée du déménagement. On y observe que les déménagements qui n'impliquent pas un changement de catégorie de taille d'aire urbaine (ceux sur la diagonale), s'accompagnent significativement moins souvent que la moyenne de changements de profession. Par contre, ce tableau ne permet



pas de conclure que les déménagements vers les aires urbaines plus grandes (au-dessus de la diagonale) impliquent plus souvent ou moins souvent un changement professionnel, et ce n'est pas le cas non plus pour les déménagements vers les aires urbaines plus petites (en dessous de la diagonale).

Le tableau 1.9 donne la proportion de changements de profession impliquant une mobilité sociale ascendante, c'est-à-dire depuis un emploi d'agriculteur, d'indépendant, d'employé ou d'ouvrier vers un emploi de cadre ou de profession intermédiaire. Comme pour le tableau 1.8, il n'existe pas d'effet univoque des déménagements vers une aire urbaine plus grande ou plus petite : lorsqu'on agrège les chiffres au-dessus ou au-dessous de la diagonale, les proportions ne sont pas significativement différentes de la moyenne de 2,1 %. On observe malgré tout que les mobilités depuis ou vers un territoire rural sont particulièrement peu susceptibles de s'accompagner d'une mobilité professionnelle ascendante. On observe également que les débuts et les fins de séjours à l'étranger aboutissent plus souvent à une mobilité professionnelle ascendante.

**Tableau 1.9 : Proportion de mobilités professionnelles ascendantes l'année du déménagement en fonction de la commune d'arrivée et la commune de départ :**

Commune de départ	Commune d'arrivée						Total
	Commune rurale	Petite ville	Ville moyenne	Grande ville	Etranger	Non-renseigné	
Commune rurale	0,8% ***	2,5% ns	0,8% ***	2,1% ns	1,5% ns	1,1% ns	1,3% ***
Petite ville	0,9% **	1,1% *	1,8% ns	2,7% ns	4,6% ns	5,1% ns	1,7% ns
Ville moyenne	1,3% *	5,0% ***	2,0% ns	3,2% **	3,5% ns	3,1% ns	2,6% ***
Grande ville	3,1% *	1,6% ns	2,5% ns	2,1% ns	2,3% ns	4,1% ns	2,3% ns
Etranger	0,9% ns	6,3% ***	2,2% ns	3,3% *	4,5% **	2,6% ns	3,3% ***
Non-renseigné	2,2% ns	1,1% ns	2,9% ns	1,9% ns	2,8% ns	1,2% ns	1,8% ns
Total	1,3% ***	2,7% **	1,8% ns	2,4% *	3,2% **	2,3% ns	2,1%

Champ : Débuts d'étapes géographiques des décohabitants, exerçant en tant qu'agriculteurs, indépendant, employé ou ouvrier avant le déménagement, nés en France ou ayant décohabité en France. Effectifs : 17635 étapes géographiques, 6709 individus.

Source : *Histoire de Vie*, INED - INSEE 2003

Lecture : 0,8 % des déménagements d'une commune rurale vers une autre commune rurale s'accompagnent la même année d'une mobilité professionnelle ascendante, une proportion significativement plus faible au seuil de 1 % que les 2,1 % en moyenne.

Ce résultat ne signifie pas pour autant que la mobilité géographique vers une unité urbaine plus grande ne puisse pas être corrélée avec, ou même favoriser, la mobilité sociale ascendante. Cela implique seulement que ce type de mobilité géographique ne s'accompagne pas significativement plus souvent d'une mobilité professionnelle ascendante que d'autres types de mobilité géographique. Mais le fait de connaître une mobilité géographique, quelle que soit le mouvement dans la structure des aires urbaines qu'elle implique, s'accompagne bien d'une augmentation de la probabilité d'ascension sociale lors de l'année du déménagement, comme le montre la deuxième ligne du tableau 1.7.

## **Conclusion**

Après avoir rappelé l'importance de l'inscription des parcours géographiques et professionnels dans l'ensemble des biographies des individus, nous avons montré que ces mobilités se concentraient sur les âges de transitions vers l'âge adulte. Nous faisons donc l'hypothèse avec l'appui d'autres travaux ethnographiques (Renahy, 2005 ; Venet, 2017), et théoriques (Van de Velde, 2008), que ces deux dimensions des biographies jouent à ces âges un rôle important pour déterminer les statuts sociaux des individus. Par ailleurs, après avoir analysé séparément la diversité des parcours géographiques et professionnels, nous avons montré que les deux mobilités, géographiques et professionnelles, sont intrinsèquement liées car la probabilité de l'une est forte lorsque l'autre se produit. En particulier, pour les mobilités professionnelles ascendantes, la probabilité qu'un individu obtienne un emploi de cadre ou de profession intermédiaire alors qu'il n'appartenait pas à ces catégories, est plus élevée lors des années de mobilités géographiques. Cela démontre l'intérêt d'étudier conjointement ces deux éléments pour comprendre la formation des statuts sociaux.

Cependant, notre approche de mise en relation des deux types de mobilité lorsqu'elles ont lieu la même année n'a pas pu établir de lien clair entre la densité des espaces de départ ou d'arrivée des mobilités géographique d'une part, et la probabilité plus ou moins forte de mobilité professionnelle la même année d'autre part. On touche ici aux limites de l'approche par la mise en relation entre des étapes géographiques et professionnelles qui fait abstraction des caractéristiques sociales des individus. Maintenant que nous avons une idée plus précise de l'articulation entre les deux types

de parcours et d'autres éléments de la biographie en population générale, nous pouvons étudier cette articulation sur une population plus restreinte mais plus homogène, afin que les mobilités géographiques et professionnelles prennent un sens sociologique plus précis.

## Chapitre 2 :

# Mobilités sociales ascendantes et migrations vers la ville des classes populaires des territoires ruraux

---

Nous cherchons dans cette partie à étudier l'interaction entre mobilité sociale et mobilité géographique sur une sous-population : les enfants d'ouvriers ou d'employés, ayant vécu jusqu'à leur seizième année dans une commune rurale. Étant donné ce que nous connaissons de la hiérarchie entre les catégories d'ouvriers et d'employé, de cadre et de professions intermédiaires, on peut qualifier une mobilité d'une des deux premières catégories vers une des deux autres d'ascendante. Dans cette population, si un individu obtient un emploi de cadre ou de profession intermédiaire, on peut considérer qu'il s'agit d'une mobilité sociale ascendante : s'il s'agit de son premier emploi, l'obtenir constitue une mobilité ascendante vis-à-vis du statut de ses parents, et si l'individu a déjà occupé des emplois dans une autre catégorie, on pourra considérer qu'il s'agit à la fois d'une mobilité professionnelle et d'une mobilité sociale ascendante. Ainsi, dans cette population, il est impossible qu'une mobilité professionnelle ascendante relève en fait d'une « contre-mobilité » (Girod, 1971) qui ramènerait l'individu vers son origine sociale. De la même façon, dans cette catégorie, un déménagement ne peut se faire que vers une unité urbaine ou une autre commune rurale : nous pouvons donc qualifier les mobilités géographiques qui aboutissent dans une ville de « migration urbaine ». Ainsi, pour chaque individu de notre sous-échantillon, on peut savoir s'il a connu une mobilité sociale ascendante ou non, s'il a migré vers une ville ou non, et si oui à quelles dates, ce qui va nous permettre d'étudier la relation entre ces deux événements.

### **1) Définition de l'origine sociale et mise en œuvre empirique.**

Le concept d'origine sociale peut renvoyer à de très nombreuses dimensions de la vie sociale et institutions socialisatrices : nous nous contenterons de définir l'origine

sociale par rapport à la catégorie socioprofessionnelle des parents, ce qui inscrit ce travail dans le champ de la mobilité sociale intergénérationnelle. Le cercle familial, représenté par les parents, est ici considéré comme le cadre principal de la socialisation primaire, ce qui est restrictif puisque d'autres membres de la famille ainsi que des personnes extérieures peuvent participer à cette socialisation primaire. Par ailleurs, il existe des individus dont les parents ont été absents ou ont décédé tôt. Dans l'enquête *Histoire de Vie*, nous ne disposons pas d'informations sur l'ensemble des membres de l'entourage des enquêtés comme c'est le cas, par exemple, dans l'enquête *Biographie et entourage*. Nous avons à disposition une variable qui indique le groupe professionnel de l'emploi occupé par chaque parent lorsque l'enquêté avait 15 ans et la dernière profession des parents. Notons tout d'abord qu'il est impossible de déterminer la catégorie du père ou de la mère dans quatre cas : si le parent est inconnu ou décédé tôt, parce que le parent était présent dans le ménage (auquel cas la question n'a pas été posée), parce que l'entretien n'a pas permis de déterminer de façon suffisamment précise l'emploi du parent, ou enfin parce que le parent était inactif. Le tableau 2.1 ci-dessous est une table d'homogamie des parents des enquêtés.

**Tableau 2.1 : Table d'homogamie des parents des enquêtés d'*Histoire de Vie*.**

Groupe socioprofessionnel de la mère	Groupe socioprofessionnel du père									
	Agriculteur	Indépendant	Cadre et PIS	Prof Interm.	Employé	Ouvrier	Inactif	Echec	Non concerné	Total
Agricultrice	636	10	1	2	6	35	0	5	55	750
Indépendante	8	243	8	24	17	48	0	9	46	403
Cadre et PIS	2	7	48	19	4	7	0	2	9	98
Prof Interm.	9	34	85	144	45	64	0	8	24	413
Employée	24	82	79	169	153	527	3	48	178	1263
Ouvrière	22	25	7	37	40	313	2	25	108	579
Inactive	140	224	167	221	238	1118	5	90	134	2337
Echec	35	121	173	180	154	595	1	82	111	1452
Non concerné	29	18	8	15	18	80	3	18	181	370
<b>Total</b>	905	764	576	811	675	2787	14	287	846	7665

Champ : Enquêtés nés en France ou ayant décohabité en France. 7665 individus.

Source : *Histoire de Vie*, INED - INSEE 2003

Lecture : 1118 enquêtés avaient l'année de leurs 15 ans un père ouvrier et une mère inactive. Les cases en rouges correspondent aux cas des enquêtés dont nous considérons qu'ils sont des « enfants d'ouvriers et d'employés ».

Si les deux parents sont dans un des cas où il est impossible de leur attribuer une catégorie socioprofessionnelle, il est donc impossible de déterminer l'origine sociale telle que nous l'appréhendons. Si l'un des parents est dans un de ces cas mais pas l'autre, on attribue à l'enquêté la catégorie du parent actif comme origine sociale. Enfin, si les deux parents exerçaient un emploi, la synthèse entre les deux est plus délicate et les choix de regroupement dépendent avant tout de la question de recherche. Nous cherchons à isoler les individus issus des catégories populaires, concept que nous approchons par le fait d'avoir des parents qui exercent des métiers dans les catégories d'ouvriers et d'employés. Même si les deux catégories se sont construites historiquement en opposition l'une à l'autre (avec Halbwachs par exemple), leurs conditions face à la précarité, leur niveau de rémunération, et la pénibilité de leur travail, se sont rapprochées (Chenu, 2005), ce qui justifie leur regroupement. De plus, ces deux catégories présentent une forte homogamie entre elles, et cela est également bien vérifié parmi les parents des enquêtés de HDV (tableau 1). Leur rapport à la hiérarchie dans l'emploi, ainsi qu'une analyse de formes de « séparation culturelle » (Schwartz, 2011), justifie qu'on parle de classes populaires, et qu'on rapproche les catégories statistiques d'ouvriers et d'employés des classes populaires.

Mais comment traiter les cas des enquêtés dont la profession d'un des deux parents est dans ces catégories, mais dont l'autre n'y est pas ? Le fait qu'un des deux parents exerce une activité à son compte, en tant qu'agriculteur ou en tant qu'autre indépendant, suppose la possession d'un certain capital productif susceptible d'être transmis. Il s'agit donc d'un facteur de différenciation sociale, explicatif des différences de trajectoires sociales. Il sera donc délicat de considérer que ces individus ont une origine sociale populaire. Si un des deux parents appartient à une catégorie plus aisée, les professions intermédiaires et les cadres et professions intellectuelles supérieures, il sera également impossible de considérer l'enquêté comme un individu issu des catégories populaires, car la probable présence de capitaux économiques et culturels plus importants jouera également un rôle dans la différenciation des trajectoires. Si ces deux hypothèses sont bien vérifiées, il faudra délimiter l'échantillon des enfants d'ouvriers et d'employés par le critère suivant : il s'agit des individus dont au moins un parent est membre des catégories d'ouvrier ou d'employé, et dont aucun parent n'est membre d'une autre catégorie. Ce groupe correspond à la réunion des cases rouges du tableau 2.1.

Nous pouvons vérifier ces deux hypothèses en comparant les probabilités d'avoir appartenu à chacune des catégories en fonction des catégories des deux parents. Nous pouvons également utiliser cette méthode pour comparer les destins sociaux de différents sous-groupes parmi ceux que nous avons désignés comme enfants d'ouvriers et d'employés. Cela nous permettra de donner une idée de l'homogénéité de ce groupe d'origine sociale du point de vue des trajectoires professionnelles des individus.

**Tableau 2.2 : Trajectoires professionnelles en fonction de différentes catégories d'origine sociale**

Origine sociale	Proportion (en % pond.) d'individus ayant été :						Poids de la catégorie dans l'échantillon total
	Agri	Indé	CPIS	PI	Emp	Ouv	
Enfant d'ouvrier et d'employé	2,0	8,4	9,7	28,7	50,5	51,3	45,4
Un parent indépendant ou agriculteur, un parent ouvrier ou employé	6,6	18,7	13,5	35,5	48,4	35,8	3,4
Un parent profession intermédiaire ou cadre, un parent ouvrier ou employé	0,1	7,4	25,7	46,6	40,0	27,3	5,6
Enfant d'ouvrier ou d'employé, père ouvrier	2,3	8,0	7,8	25,2	49,0	55,8	32,3
Enfant d'ouvrier ou d'employé, père employé	1,3	9,0	18,0	40,8	53,2	37,3	8,4
Enfant d'ouvrier ou d'employé, père absent, inactif, ou NR	1,6	9,8	8,5	30,7	56,4	45,6	4,7
Enfant d'ouvrier ou d'employé, mère ouvrière	2,8	11,7	7,3	24,8	49,0	62,9	6,1
Enfant d'ouvrier ou d'employé, mère employée	1,4	6,0	9,4	31,4	56,8	42,1	13,2
Enfant d'ouvrier ou d'employé, mère absente, inactive, ou NR	2,1	8,8	10,5	28,2	47,7	53,3	26,0

Champ : Enquêtés nés en France ou ayant décohabité en France, ayant déjà exercé une activité professionnelle. 7110 individus.

Source : *Histoire de Vie*, INED - INSEE 2003

Lecture : 2 % des enfants d'ouvriers et d'employés ont été agriculteurs. Les enfants d'ouvriers et d'employés représentent 45,4 % de l'échantillon total.

Le tableau 2.2 montre que les deux hypothèses sont plutôt vérifiées. Premièrement, les enquêtés issus d'un parent indépendant et d'un autre ouvrier ou employé ont des trajectoires assez différentes des enfants d'ouvriers et d'employés : ils sont beaucoup plus souvent indépendants ou agriculteurs, et également un peu plus souvent de profession intermédiaire ou cadres. Deuxièmement, les individus dont un parent est cadre ou de profession intermédiaire ont beaucoup plus de chances d'exercer un emploi dans ces deux catégories que ceux dont aucun des parents n'appartient à ces catégories : 72,3 % de chances contre 38,4 %. Ainsi, il paraît pertinent d'exclure les individus dont un des deux parents est membre des catégories d'ouvrier ou d'employé mais pas l'autre afin d'analyser l'ascension sociale des classes populaires. Cela se justifie non seulement d'un point de vue théorique, puisqu'il serait alors imprécis de qualifier l'obtention d'un emploi de cadre ou de profession intermédiaire de mobilité sociale ascendante, mais également par l'observation empirique du fait que les enfants de couples hétérogames connaissent des trajectoires sociales bien différentes.

Ce tableau donne un autre résultat qui est plus gênant pour la mise en œuvre empirique de la définition de l'origine sociale populaire que nous envisageons. Il semble que les enfants d'ouvriers et d'employés ont des probabilités d'ascension sociale très différentes selon que leur père est ouvrier ou employé : 33 % dans le premier cas et 58,8 % dans le second, soit un odds ratio de 2,9. Cependant, si ces deux origines sociales sont différentes par les chances d'ascension sociale qu'elles impliquent, d'autres éléments de littérature cités plus haut, empiriques et théoriques, justifient qu'on regroupe les catégories d'ouvriers et d'employés. Nous choisissons donc de ne pas modifier la mise en œuvre empirique de l'origine sociale populaire malgré ce constat, mais nous devons prendre en compte cette hétérogénéité de notre échantillon lors des prochaines analyses.

## **2) Les trajectoires professionnelles détaillées en fonction de l'origine sociale et géographique**

Pour saisir la spécificité de notre sous-groupe, on peut reproduire les tableaux descriptifs des trajectoires professionnelles et les comparer à ceux de la population générale. Les tableaux 2.3 et 2.3bis décrivent les trajectoires de tous les enfants



d'ouvriers et d'employés, puis le tableau 2.4 décrit les trajectoires des enfants d'ouvriers et d'employés qui ont passé leurs 16 premières années en zone rurale.

**Tableau 2.3 : Place de chaque catégorie socioprofessionnelle dans les parcours professionnels des enfants d'ouvriers et d'employés.**

	Part des individus ayant connu une étape en tant que :	Part des individus ayant connu une étape dans une autre PCS avant et après la première étape dans la PCS en ligne :							
		PCS précédente (en haut) ou suivant (en bas) la première étape dans la PCS en ligne (en % des individus ayant connu au moins une étape dans la PCS en ligne).							
		avant après	Agri	Indép	Cadre	PI	Emp	Ouv	Indéfini
Agriculteur	<b>2,0</b>	<b>58,9</b> <b>51,1</b>		3,7 7,9		1,3 1,3	8,8 12,5 8,2	30,9 27,2	3,1 5,2
Indépendant	<b>8,4</b>	<b>88,2</b> <b>43,4</b>	1,9 0,9		3,9 5,2	11,2 6,2	22,3 8,8	44,0 17,2	4,9 5,1
Cadre ou profession intellectuelle	<b>9,7</b>	<b>73,2</b> <b>21,4</b>		3,0 9,9		46,2 6,4	17,6 0,9	4,6	1,8 0,5
Profession intermédiaire	<b>28,7</b>	<b>62,6</b> <b>37,1</b>	0,1 0,6	0,9 3,4	1,8 15,9		23,9 9,2	30,5 5,4	5,3 2,6
Employé	<b>50,5</b>	<b>31,3</b> <b>42,3</b>	0,3 0,5	0,7 3,5	1,0 3,1	3,3 14,0		17,2 15,9	8,7 5,3
Ouvrier	<b>51,3</b>	<b>22,0</b> <b>51,2</b>	0,7 1,4	0,5 6,7	0,0 0,9	1,2 16,2	11,2 19,4		8,4 6,5

Champ : Individus nés en France ou ayant décohabité en France, et ayant déjà exercé une activité professionnelle, et issus d'ouvriers et d'employés. Effectifs : 3382 individus.

Source : Enquête *Histoire de Vie*, INSEE - INED 2003

Lecture : 5,4 % des individus ayant exercé au moins une activité professionnelle ont été agriculteurs. 59,2 % d'entre eux ont connu une étape professionnelle dans une autre catégorie avant de devenir agriculteur pour la première fois. 6,2% des individus ayant été agriculteurs ont été indépendant (artisan, commerçant, chef d'entreprise) avant de devenir agriculteur. Après la première étape en tant qu'agriculteur, 46,9 % ont ensuite exercé une profession dans un autre groupe socio-professionnel, dont 8,3 % en tant qu'indépendant.

La comparaison entre le tableau 2.3 et le tableau 1.5 nous informe d'abord du fait que les probabilités de connaître une étape professionnelle en tant qu'ouvrier ou employé sont beaucoup plus élevées pour les enfants d'ouvriers et d'employés qu'en population générale : 50,5 % contre 44,5 % pour les employés, et 51,3 % contre 40,8% pour les ouvriers. À l'inverse, la part des individus ayant appartenu aux autres catégories est plus faible pour les enfants d'ouvriers et d'employés. Outre le fait que la proportion d'individus qui accèdent aux emplois de cadres ou de professions intermédiaires est plus faible (9,7 % et 28,7 % contre 15,6 et 31,6 % en moyenne), on

**Tableau 2.3bis : Précisions sur le nombre, la durée et l'âge au début des étapes professionnelles, par catégorie socioprofessionnelle.**

	Nombre d'étapes professionnelles en tant que membre de la PCS, en % (pondéré) des enquêtés ayant exercé dans la PCS.			Durée moyenne des étapes en tant que membre de la PCS en ligne.			Age moyen au début de la première étape en tant que membre de la PCS en ligne.	Age moyen en 2003 des enquêtés ayant été membre de la PCS en ligne.		
	Toutes les étapes professionnelles (y compris changements internes)	Périodes dans la PCS sans être dans un autre groupe.			Toutes les étapes professionnelles	Périodes sans être dans un autre groupe				
	1	2	3+	1	2	3+				
Agricult.	84,9	15,1		93,0	7,0		11,5	12,2	22,6	61,0
Indép.	78,5	18,4	3,1	91,2	7,5	1,3	10,6	12,3	47,3	55,0
CPIS	71,8	15,4	12,8	94,9	4,1	1,0	9,8	14,4	31,0	51,8
PI	70,1	18,9	11,1	92,5	7,0	0,5	9,1	12,7	26,8	45,9
Employé	53,2	30,1	16,7	89,1	10,0	0,9	7,9	13,3	21,7	45,7
Ouvrier	43,4	29,3	27,3	86,1	12,8	1,1	8,0	14,4	18,9	47,3

Champ : Individus nés en France ou ayant décohabité en France, et ayant déjà exercé une activité professionnelle, et issus d'ouvriers et d'employés. Effectifs : 3382 individus.

Source : Enquête *Histoire de Vie*, INSEE - INED 2003

Lecture : 84,9 % des enquêtés ayant été agriculteurs au moins une année n'ont connu qu'une « étape professionnelle » (cf annexe) en tant qu'agriculteurs, ils le sont donc restés sans changement professionnel interne à la PCS, sans interruption d'activité, ni changement de groupe socioprofessionnel jusqu'à l'arrêt définitif de leur activité d'agriculteur, ou jusqu'à la date de l'enquête. 15,1 % ont connu deux étapes en tant qu'agriculteur, et 0 % en ont connu au moins trois. Si on ne compte pas d'éventuelles étapes intermédiaires d'inactivité ou de chômage comme des interruptions, 93 % des individus ayant exercé en tant qu'agriculteurs l'ont été en une seule « période », c'est-à-dire qu'ils n'ont pas exercé d'emploi dans une autre PCS entre le début et la fin de leur activité d'agriculteur. 7 % ont exercé une activité dans un ou plusieurs autres groupes socioprofessionnels entre deux périodes en tant qu'agriculteurs, et 0 % ont connu 3 périodes ou plus. La durée moyenne des étapes professionnelles en tant qu'agriculteur, est de 11,5 années pour l'ensemble des étapes déclarées dans la catégorie, et de 12,2 ans pour les périodes où l'individu n'a pas exercé d'emploi en dehors de la catégorie. L'âge moyen au début de l'activité d'agriculteur est de 22,6 ans. A la date de l'enquête, l'âge moyen des individus ayant été agriculteurs est de 61 ans.

observe de plus que les enfants d'ouvriers et d'employés accèdent plus souvent à ces professions en ayant déjà exercé une activité dans un autre groupe socioprofessionnel auparavant (73,2 % et 62,6 %, contre 58,4 % et 52,5 % en moyenne). Notamment, la proportion d'individus qui exerçaient un emploi d'ouvrier avant d'obtenir un emploi de profession intermédiaire est de 30,5 % contre 21,6 % en moyenne. On constate également que les enfants d'ouvriers et d'employés qui deviennent cadre ou de profession intermédiaire le font à un âge légèrement plus avancé que la moyenne (31 ans et 26,8 ans contre 29,2 ans et 26,0 ans en moyenne).

**Tableau 2.4 : Place de chaque catégorie socioprofessionnelle dans les parcours professionnels des enfants d'ouvriers et d'employés ayant grandi en zone rurale**

	Part des individus ayant connu une étape en tant que :	Part des individus ayant connu une étape dans une autre PCS avant et après la première étape dans la PCS en ligne :							
		PCS précédente (en haut) ou suivant (en bas) la première étape dans la PCS en ligne (en % des individus ayant connu au moins une étape dans la PCS en ligne).							
		avant après	Agri	Indép	Cadre	PI	Emp	Ouv	Indéfini
Agriculteur	<b>5,7</b>	<b>59,8</b> <b>47,4</b>		6,2 8,3		2,3	13,7 6,4	38,3 23,1	1,5 7,3
Indépendant	<b>11,4</b>	<b>86,0</b> <b>44,9</b>	4,2 3,1		1,7	4,6 4,0	9,3 7,9	62,7 20,2	5,2 8,1
Cadre ou profession intellectuelle	<b>8,1</b>	<b>72,9</b> <b>14,2</b>		2,4 2,4		38,2 9,2	21,8 2,6	4,9	5,5
Profession Intermédiaire	<b>21,9</b>	<b>74,1</b> <b>34,1</b>	0,6	3,0 2,6	2,7 15,3		25,9 2,8	38,6 7,9	3,4 5,4
Employé	<b>45,5</b>	<b>37,3</b> <b>40,5</b>	0,8 1,6	1,2 2,3	0,5 3,2	1,7 12,1		22,2 17,0	11,0 4,3
Ouvrier	<b>62,4</b>	<b>19,3</b> <b>52,2</b>	1,1 3,9	0,3 10,6	0,6	1,2 11,3	9,2 18,9		7,4 6,9

Champ : Individus nés en France ou ayant décohabité en France, et ayant déjà décohabité et exercé une activité professionnelle. Enfants d'ouvriers et d'employés ayant vécu dans une commune rurale pendant leurs 16 premières années. Effectifs : 667 individus.<sup>8</sup>

Source : Enquête *Histoire de Vie*, INSEE - INED 2003

Lecture : 5,4 % des individus ayant exercé au moins une activité professionnelle ont été

<sup>8</sup> Les limites des champs des tableaux 2.3 et 2.4 diffèrent sur deux aspects : dans le tableau 2.4 les individus doivent avoir grandi en zone rurale jusqu'à leurs 16 ans, mais ils doivent également avoir décohabité au moment de l'enquête. Cette seconde condition a été rajoutée pour que les effectifs du tableau 2.4 correspondent à ceux des tableaux suivants.

agriculteurs. 59,2 % d'entre eux ont connu une étape professionnelle dans une autre catégorie avant de devenir agriculteur pour la première fois. 6,2% des individus ayant été agriculteurs ont été indépendant (artisan, commerçant, chef d'entreprise) avant de devenir agriculteur. Après la première étape en tant qu'agriculteur, 46,9 % ont ensuite exercé une profession dans un autre groupe socio-professionnel, dont 8,3 % en tant qu'indépendant.

Les enfants d'ouvriers et d'employés ont donc des trajectoires différentes de la moyenne de la population, caractérisées par un accès moindre aux professions qui se situent en dehors des catégories d'ouvriers et d'employés, un accès plus tardif à ces professions et avec plus souvent une profession d'ouvrier ou d'employé auparavant. Parmi les enfants d'ouvriers et d'employés, ceux qui ont vécu dans une zone rurale jusqu'à leurs 16 ans connaissent des parcours professionnels encore plus spécifiques. Ils sont plus nombreux encore à avoir exercé un emploi d'ouvrier, c'est le cas de 62,4 % d'entre eux, et encore moins nombreux à avoir été cadre (8,1 %) ou de profession intermédiaire (21,9 %). Il y a moins d'employés et plus d'indépendants chez les ruraux, ce qui fait que la proportion d'individus de ces deux groupes socioprofessionnels est relativement similaire à la moyenne globale. Dans ce groupe, la proportion de mobilités professionnelles descendantes une fois obtenu un emploi de cadre ou de profession intermédiaire est particulièrement faible : 2,6 % des cadres deviennent par la suite employés, et 10,7 % des professions intermédiaires deviennent ouvriers ou employés. Le fait d'obtenir un emploi de cadre ou de profession intermédiaire peut donc bien être considéré comme une mobilité sociale ascendante, dans la mesure où les retours vers un emploi catégorisé comme ouvrier ou employé sont très peu probables. L'effet de « cliquet », déjà mis en évidence dans la première partie, est encore mieux vérifié dans notre sous-échantillon. Il y a donc dans notre population très peu de contre-mobilités descendantes, qui ramènent l'individu vers sa catégorie d'origine sociale.

Le tableau 2.5 présente un résumé des différentes trajectoires géographiques de notre population, dont les 16 premières années sont nécessairement caractérisées par une commune de résidence rurale. Il montre que les individus ayant migré en ville puis ayant de nouveau vécu dans une commune rurale représentent 14,9 % des cas, ce qui implique que 21,6 % des migrations urbaines ont été suivies de retours d'au moins une année vers une commune rurale. Les retours concernent essentiellement les migrations vers de petites villes : 43,1 % des migrations vers une petite ville sont suivies d'un retour au rural, et les retours depuis une petite ville représentent 58,3 % des retours.

**Tableau 2.5 : Parcours géographiques des enfants d'ouvriers et d'employés ayant grandi en zone rurale.**

Situation vis-à-vis de la migration urbaine au moment de l'enquête :				
En % (pondéré)	Jamais de migration urbaine	Migration urbaine sans retour	Migration urbaine avec retour	Total
	31,3	53,8	14,9	100

Champ : Individus nés en France ou ayant décohabité en France, et ayant déjà décohabité et exercé une activité professionnelle. Enfants d'ouvriers et d'employés ayant vécu dans une zone rurale jusqu'à leurs 16 ans. Effectifs : 667 individus.

Source : *Histoire de Vie* (INED-INSEE, 2003)

Lecture : 31,3 % des individus n'ont jamais vécu en ville.

**Tableau 2.5 bis : Retour vers le rural en fonction des tailles de villes de migrations.**

Taille de l'aire urbaine de la première ville et retours vers le rural :				
% (pondéré) ligne % (pondéré) colonne	Première migration urbaine vers une :			Total
	Petite ville (UU < 20K)	Ville moyenne (20K < UU < 200K)	Grande ville (UU > 200K)	
Migration urbaine sans retour	21,4	48,7	29,9	100
Migration urbaine avec retour	56,9	87,6	86,7	78,3
	58,5	24,9	16,6	100
	43,1	12,4	13,3	21,7
Total	29,5	43,5	27,0	
	100	100	100	

Champ : Individus nés en France ou ayant décohabité en France, et ayant déjà décohabité et exercé une activité professionnelle. Enfants d'ouvriers et d'employés ayant vécu dans une zone rurale jusqu'à leurs 16 ans, et ayant migré vers une ville. Effectifs : 481 individus.

Source : *Histoire de Vie* (INED-INSEE, 2003)

Lecture : 58,5 % des individus étant revenus vivre dans une commune rurale après une migration urbaine avaient migré vers une petite ville, et 43,1 % des individus ayant migré vers une petite ville sont retournés vivre dans une commune rurale par la suite.

### **3) Mobilité sociale ascendante et migrations urbaines pour les individus issus des classes populaires rurales.**

Il ressort de ces analyses descriptives qu'il peut être pertinent d'analyser les mobilités géographiques et sociales des enfants d'ouvriers et d'employés des zones rurales sous l'angle de l'interaction entre deux événements : la première mobilité vers une unité urbaine, et le premier emploi de cadre ou de profession intermédiaire exercé. Ces événements sont bien entendu réversibles. Cependant, comme nous l'avons montré, les taux de retours vers le rural après la première migration urbaine (21,7 %), et de

retours vers des emplois d'ouvriers ou d'employés après avoir été cadre ou de profession intermédiaire (2,6 % et 10,7 %), sont plutôt faibles. Ils le sont suffisamment pour qu'on prenne au sérieux la variable indiquant si l'individu a été cadre ou profession intermédiaire, en la qualifiant de mobilité sociale ascendante étant donnée l'origine sociale, et en supposant qu'elle joue un rôle dans les choix de mobilité géographique des individus. Inversement, malgré la possibilité de retours vers le rural qui complexifie les parcours, on peut faire l'hypothèse que la migration urbaine est un facteur important de tri et de différenciation sociale, notamment dans les âges de la jeunesse (Venet, 2017). Le fait qu'un individu soit retourné vivre dans une zone rurale après une étape en ville n'implique d'ailleurs pas que cette étape n'ait pas d'influence sur sa trajectoire sociale. Cela lui a peut-être permis de se constituer un réseau de relations et d'élargir son champ de recherche d'emploi, et donc de favoriser une mobilité ascendante.

Pour étudier les interactions entre les deux événements, il faut d'abord les situer dans l'ensemble de la biographie. Ainsi, la migration vers une ville n'aura pas le même sens si elle est effectuée avant la décohabitation ou après : avant on peut faire l'hypothèse que le choix du lieu de résidence sera celui des parents, tandis qu'après, on peut interpréter le déménagement comme un choix de l'enquêté lui-même, et donc comme pouvant faire partie d'une stratégie d'insertion professionnelle de sa part. Les individus pour qui la migration s'est produite la même année que la décohabitation correspondent à 29,2 % (tableau 1) des individus de l'échantillon : on fait alors l'hypothèse qu'il s'agit d'un seul et même événement, à savoir une décohabitation depuis le domicile parental à la campagne, vers une ville. La fin des études est également un événement qui doit être situé par rapport à la migration urbaine. On peut faire l'hypothèse qu'une migration urbaine n'aura pas les mêmes conséquences si elle est réalisée entre les 16 ans et la fin des études, donc probablement avec pour motif de se rapprocher d'un lieu d'études, que si elle survient après la fin des études. De plus, la date de la fin des études initiales est essentielle pour connaître le moment où l'individu devient un actif potentiel, et donc susceptible d'obtenir un emploi de cadre ou de profession intermédiaire.

L'ordre d'apparition de chacun de ces événements est important pour définir la méthode privilégiée pour analyser le lien entre mobilité sociale ascendante et migration urbaine. Si ni une migration urbaine, ni une mobilité sociale ascendante n'est survenue

au moment où l'individu a décohabité et a terminé ses études, la méthode à privilégier sera la régression à risques proportionnels de Cox. Elle estime l'influence de variables dépendantes sur le taux de risque qu'un événement survienne lorsqu'une population est exposée à ce risque. Dans le cas où l'événement est la *décision* de migrer vers une ville, l'individu n'est donc soumis au risque qu'une fois qu'il a décohabité, sous l'hypothèse qu'avant la décohabitation le choix est fait surtout par les parents. Dans le cas où l'événement est la mobilité sociale ascendante, l'individu n'est soumis au risque qu'une fois ses études achevées, puisqu'avant cela il n'est pas disponible pour occuper un emploi qui correspondrait à une mobilité ascendante. Comme nous étudions l'interaction entre les deux événements, il faut que les individus soient soumis aux deux risques en même temps.

### **La régression à risques proportionnels de Cox**

Le modèle de Cox modélise le taux de risque instantané qu'un événement se produise en fonction de variables dépendantes :

$$h_i(t) = h_0(t) \exp(\beta' X_i)$$

Dans cette équation la fonction de risque  $h_i(t)$  de l'individu  $i$  dépendant de la durée  $t$  écoulée depuis l'entrée dans le temps soumis au risque représente la probabilité que l'événement se produise au temps  $t$ . Elle est exprimée par la fonction de risque de base  $h_0(t)$ , qui est la même pour tous les individus, multipliée par un facteur dépendant des variables  $X_i$  de l'individu  $i$  et des coefficients  $\beta$ . Le vecteur  $\beta$  est ensuite estimé par maximisation de la vraisemblance du modèle.

L'intérêt majeur de ce modèle est de pouvoir produire des estimations de l'influence de variables sur un événement sur des données dites censurées à droite, c'est-à-dire sur des données où on observe qu'une partie de la biographie des individus : c'est bien notre cas puisque nos données sont censurées par la date de l'enquête et nous n'observons pas la suite de la vie des enquêtés, où les événements que nous étudions peuvent encore se produire.

Cependant, de nombreux enquêtés migrent en ville avant d'être soumis au risque, et plus rarement, certains obtiennent un emploi de cadre ou de profession intermédiaire avant. Une migration urbaine peut survenir avant la décohabitation, lors de la décohabitation, ou alors avant la fin des études. Des individus ont obtenu un emploi de cadre dès la fin des études, auquel cas l'événement se produit l'année même de leur entrée dans le « temps soumis au risque ». Pour tous ces cas, il semble plus pertinent d'analyser les liens entre les deux variables par des statistiques descriptives renseignant sur la façon dont se succèdent chacun de ces événements.

L'analyse suivante se divise donc en deux fois deux parties : une partie de statistiques descriptives pour analyser les cas où les événements sont survenus avant ou pendant l'entrée dans le temps soumis au risque, et une partie détaillant les résultats des régressions de Cox, le tout en analysant d'abord les déterminants de la migration urbaine, puis les déterminants de la mobilité sociale ascendante.

#### *a) Analyse des migrations vers la ville*

Le tableau 2.6 indique la position de l'événement indiquant la première migration vers une ville par rapport à la décohabitation et à la fin des études. On observe que 53,9 % des cas (en pondéré), correspondent à des situations pouvant être analysés par la régression de Cox, car les individus n'ont pas (ou pas encore) migré vers la ville au moment où ils ont à la fois décohabité et terminé leurs études. Les autres cas, où la migration soit précède soit se produit la même année que la décohabitation ou que la fin des études, sont détaillés dans le tableau 2.6, qui donne la part de chacune des possibilités de succession entre les trois événements. On y observe que le plus courant de ces cas (46 %) correspond à la situation où les individus ont d'abord terminé leurs études, puis ont migré vers la ville et décohabité la même année. La seconde situation la plus fréquente (21 %) est celle où les individus ont d'abord terminé leurs études, puis migré en ville avec leurs parents, pour ensuite décohabiter. En y ajoutant un cas relativement similaire à ceci près que la fin des études s'est produite la même année que la migration, on en conclut qu'environ un quart des cas (21 + 4) correspondent à une situation où la migration s'est faite avec les parents alors qu'ego était déjà inséré dans la vie active ou sur le point de l'être. Le cas des migrations étudiantes correspond à la situation où les individus ont décohabité en ville, puis ont terminé leurs études : ils



représentent seulement 5,2 % des cas de migration antérieure à l'entrée en risque, soit 2,4 % du total des enfants d'ouvriers et d'employés ayant grandi en zone rurale.

**Tableau 2.6 : Séquences entre la fin des études, la migration en ville et la décohabitation**

Séquence entre les trois événements	Proportion parmi tout le champ	Proportion parmi les cas de migration avant la fin des études ou la décohabitation
Pas de migration vers la ville avant la fin des études ou avant la décohabitation.	53,9	/
Fin des études < Décohabitation=Migration	21,2	46,0
Fin des études < Migration < Décohabitation	9,7	21,0
Fin des études=Décohabitation=Migration	5,6	12,1
Décohabitation=Migration < Fin des études	2,4	5,2
Décohabitation < Fin des études=Migration	2,1	4,5
Fin des études=Migration < Décohabitation	1,9	4,0
Migration < Fin des études < Décohabitation	1,5	3,2
Migration < Fin des études=Décohabitation	1,3	2,7
Migration < Décohabitation < Fin des études	0,3	0,7
Décohabitation < Migration < Fin des études	0,2	0,3

Champ : Individus nés en France ou ayant décohabité en France, et ayant déjà décohabité et exercé une activité professionnelle. Enfants d'ouvriers et d'employés ayant vécu dans une commune rurale pendant leurs 16 premières années. Effectifs : 667 individus.

Source : Enquête *Histoire de Vie*, INSEE - INED 2003

Lecture : 21,2 % des individus de l'échantillon ont terminé leurs études puis ont décohabité et migré vers une ville une même année. Ils représentent 46 % des individus qui ont migré avant la fin de leurs études ou leur décohabitation.

Une fois analysés ces différents cas où la migration est effectuée trop tôt par rapport à la décohabitation et à la fin des études pour qu'on puisse analyser le lien entre une mobilité professionnelle ascendante et la probabilité de migrer vers une ville, nous pouvons désormais examiner ce lien sur l'échantillon adéquat. Pour cela, nous utiliserons la régression à risques proportionnels de Cox. Elle permet de modéliser le taux de risque instantané qu'un événement se produise, en fonction de variables envisagées comme explicatives de l'événement. Parmi les 382 individus n'ayant pas encore migré en ville lorsqu'ils entrent dans le temps soumis au risque, 161 l'ont fait avant la date de l'enquête.

Le tableau 2.7 nous indique qu'à une date donnée de son temps soumis au risque, un individu ayant déjà exercé un emploi de cadre ou de profession intermédiaire a une probabilité de migrer 2,9 fois supérieure à celle d'un individu n'ayant jamais, ou pas encore, exercé un tel emploi. Ce rapport brut est évidemment une simple corrélation, sans contrôle par d'éventuels facteurs de confusion. Nous présentons dans ce modèle de base l'intervalle de confiance à 95 % associé à ce coefficient, ce qui donne une idée de la précision de nos estimations, mais que nous ne présenterons plus ensuite pour ne pas alourdir la présentation des résultats.

**Tableau 2.7 : Rapport des risques de migration urbaine en fonction de la mobilité sociale ascendante (effet « brut ») :**

Variable	Rapport de risque	Intervalle de confiance à 95%	
Mobilité ascendante	2,90 ***	1,87	4,49

Champ : Enfants d'ouvriers ou d'employés ayant passé leurs 16 premières années dans une commune rurale, et n'ayant pas migré leur décohabitation ou avant la fin de leurs études (382 individus.)

Source : *Histoire de Vie* (INED-INSEE, 2003)

Le tableau 2.8 donne les résultats de quatre régressions de Cox avec l'inclusion de variables de contrôle. Le fait d'avoir été inactif ou au chômage l'année précédant l'année considérée est une variable de contrôle intéressante car on peut penser que cette variable est à la fois corrélée positivement au fait de chercher à migrer en ville pour trouver du travail, mais corrélée négativement à la mobilité ascendante. Le statut matrimonial paraît également un facteur de contrôle pertinent car la mobilité ascendante peut impliquer un changement de statut sur le marché matrimonial, et que les couples sont moins mobiles. Les variables indiquant l'origine sociale sont également importantes car comme on l'a vu précédemment, les chances de mobilité ascendante sont différentes selon la catégorie socioprofessionnelle des parents, et notamment selon celle du père. Notons que nous n'avons pas contrôlé par le diplôme obtenu à la fin des études initiales, car dans une régression qui mêle plusieurs générations, les diplômes n'auraient pas le même sens pour l'ensemble des individus.

## **L'hypothèse des risques proportionnels**

Une difficulté majeure se présente pour utiliser ce modèle : il fait l'hypothèse dite des risques proportionnels. Celle-ci suppose que les variables explicatives doivent avoir un effet proportionnel sur le risque que l'événement se produise quelle que soit la durée passée depuis l'entrée en risque. Cela implique que si par exemple le coefficient associé à la variable explicative « mobilité sociale ascendante » est de 3, alors le risque de migration d'un mobile ascendant sera de 3 quel que soit l'année considérée, que l'individu ait 20 ans ou 40 ans. Des tests existent pour s'assurer de la validité de cette hypothèse, et dans tous les modèles de Cox que nous allons présenter, cette hypothèse ne semble pas respectée au sens de ces tests. L'alternative classique pour relâcher cette hypothèse consiste à estimer plusieurs fonctions de risque de base. Chaque groupe d'individus formé par les interactions existantes entre toutes les catégories des variables pour lesquelles l'hypothèse n'est pas vérifiée, forme une « strate ». Une fonction de risque de base est alors estimée pour chaque strate. Cependant, cette méthode complexifie beaucoup la présentation des résultats des variables ainsi stratifiées : en effet, on ne peut plus représenter leur influence par un coefficient dont on teste la significativité, mais par une différence entre des courbes représentant chaque fonction de risque. C'est pourquoi, après m'être assuré que la méthode de la stratification donnait des résultats proches de la simple régression de Cox, j'ai décidé de conserver la méthode de la régression de Cox.

Pour conclure, il faut avoir conscience dans l'interprétation des résultats que l'hypothèse n'est pas vérifiée, et donc que les variables de contrôle ne jouent pas pleinement leur rôle puisque leur effet varie dans le temps, et que ces variations sont rejetées dans le résidu de la régression. Cependant, le biais lié à cela semble réduit. L'hypothèse des risques proportionnels pose tout de même problème pour l'interprétation de notre variable d'intérêt, la mobilité sociale ascendante : les tests montrent que son effet n'est pas proportionnel en fonction du temps. C'est pourquoi nous avons cherché à différencier les effets de la mobilité sociale ascendante en fonction de l'âge auquel elle a lieu.

Le modèle (1) du tableau 2.8, le plus simple, indique que la probabilité de migrer en ville est multipliée par 3,07 lorsqu'un individu a exercé un emploi de cadre ou de profession intermédiaire, toutes choses étant égales par ailleurs du point de vue de nos variables de contrôle. Cet effet moyen masque des disparités entre les différents types de mobilité sociale ascendante, ce que révèle le modèle (2), qui distingue les effets selon que l'emploi correspondant à une mobilité ascendante est un emploi de cadre ou de profession intermédiaire, et en différenciant parmi les professions intermédiaires selon les trois « pôles » déterminés par Deauvieu et Démoulin (2009). Ce modèle révèle que les emplois qui incitent le plus à la migration urbaine sont les professions intermédiaires administratives et commerciales, qui regroupent des fonctionnaires administratifs de catégorie B, des techniciens des services comptables, des VRP. Le troisième modèle différencie les effets de la mobilité ascendante selon que celle-ci a eu lieu l'année considérée ou si elle a eu lieu une année antérieure. On y observe que l'effet de la mobilité ascendante sur la migration est très fort l'année du changement professionnel. Ce résultat est à relier avec ce que nous avons déjà établi précédemment, à savoir que les changements géographiques et professionnels se produisent très souvent la même année. Ce modèle montre également que l'effet du changement professionnel ascendant dure même après l'année où il s'est produit. Enfin, le dernier modèle différencie les effets de la mobilité sociale ascendante en fonction de l'âge. Il montre que plus la mobilité sociale ascendante a lieu tardivement, plus l'augmentation de la probabilité de migrer forte : le risque de migration est multiplié par 8 lorsque l'individu a connu sa mobilité ascendante après 26 ans.

**Tableau 2.8 : Les déterminants de la migration urbaine (Régression de Cox)**

Variable		(1)	(2)	(3)	(4)
Mobilité ascendante					
Référence = pas ou pas encore de mobilité ascendante		3,07 ***			
Mobilité ascendante en tant que :	Cadre ou profession intellectuelle		3,11 ***		
	PI soin ou éducation		2,01		
	PI administrative ou commerciale		6,11 ***		
	PI technique		3,06 ***		
Mobilité ascendante cette année				5,86 ***	
Mobilité ascendante une année précédente				2,62 ***	
Mobilité ascendante à un âge entre :	16 et 20 ans				1,77 **
	21 et 25 ans				3,6 ***
	26 ans ou plus				8,01 ***
Inactivité ou chômage l'année précédente		2,14 ***	2,13 ***	2,05 ***	2,15 ***
Situation matrimoniale : Référence = Célibataire	En union	0,36 ***	0,36 ***	0,36 ***	0,34 ***
	Séparé	1,04	1,12	1,06	0,98
Est une femme		0,76	0,77	0,77	0,75
Age à l'entrée en risque		0,97	0,97	0,97	0,96
PCS de la mère : Référence = Ouvrière	Employée	1.14	1.17	1.19	1.23
	Inactive ou NR	0.61 **	0.64 *	0.64 **	0.67 *
PCS du père : Référence = Ouvrier	Employé	1.69 **	1.73 **	1.73 **	1.67 **
	Inactif ou NR	0.79	0.82	0.80	0.72

Champ : Enfants d'ouvriers et d'employés, n'ayant jamais vécu en ville avant leurs 16 ans, avant leur décohabitation et avant la fin de leurs études initiales, et ayant déjà exercé une activité professionnelle à la date de l'enquête. Effectifs : 348.

Risque : Les individus sont soumis au risque l'année suivant celle où l'individu a à la fois décohabité et terminé ses études initiales, jusqu'à la date de l'enquête, ou la date de la première migration urbaine. Effectifs d'années soumises au risque : 7002.

Source : *Histoire de Vie* (INED-INSEE, 2003)

Lecture : A une date donnée, un individu ayant déjà exercé un emploi de cadre ou de profession intermédiaire a une probabilité de migrer 3,07 fois supérieure à celle d'un individu n'ayant jamais exercé un tel emploi, toutes choses étant égales par ailleurs du point de vue des variables de contrôle. Un individu ayant exercé un emploi de cadre voit sa probabilité de migrer multipliée par 3,11 par rapport à un individu n'ayant jamais été ni cadre ni de profession intermédiaire.

Ces résultats montrent que dans le cas d'individus n'ayant pas encore migré en ville à la fin de leurs études et lors de leur décohabitation, le fait d'obtenir un emploi de cadre ou de profession intermédiaire semble jouer le rôle d'accélérateur de cette migration. On observe que les migrations sont d'autant plus probables l'année où cet emploi est obtenu, mais que l'effet perdure au-delà. Ces observations peuvent être interprétées à l'aide d'un entretien mené par Nicolas Renahy (*Les gars du coin*, 2005) auprès d'une jeune du « Germanois » ayant connu une promotion professionnelle très

rapide dans son entreprise, d'un poste d'ouvrière à un poste d'encadrement. L'auteur analyse la distance sociale qui sépare son enquêtée, Sandrine, des autres ouvrières de l'usine, plus âgées et avec plus d'expérience, qui ne voient pas toutes d'un bon œil d'être encadrées par Sandrine. L'auteur montre également que Sandrine se distancie de son milieu social d'origine, populaire et rural, et lorsqu'il mène un nouvel entretien sept années plus tard, il constate que Sandrine a déménagé. Cette trajectoire, géographique et sociale, correspond bien aux résultats de ces régressions où l'on voit que les individus ayant connu une mobilité professionnelle ascendante ont plus de chances de quitter la campagne, à ceci près que les femmes ont plutôt moins de chances de migrer en ville et de connaître une mobilité sociale ascendante que les hommes dans notre échantillon.

### *b) Analyse des mobilités sociales ascendantes*

Nous analysons maintenant l'influence réciproque, l'influence de la migration urbaine sur la probabilité d'obtenir un emploi de cadre ou de profession intermédiaire. Dans cette partie, il faut exclure du modèle de Cox les individus ayant obtenu un emploi de cadre ou de profession intermédiaire avant leur décohabitation (22 individus, pour 3,3 % de l'échantillon pondéré), ainsi que ceux qui ont obtenu un emploi correspondant à une mobilité sociale ascendante l'année de la fin de leurs études (43 individus, soit 6,55 %). Ainsi, à partir des 667 individus initiaux, 602 sont étudiés par le modèle de Cox (90,48 % en pondéré), dont 114 finiront par obtenir un emploi de cadre ou de profession intermédiaire avant la date de l'enquête. Parmi notre échantillon, on a donc 179 individus qui ont connu une mobilité sociale ascendante avant la date de l'enquête, soit 25,9 % en pondéré.

**Tableau 2.9 : Les déterminants de l'ascension sociale (Régression de Cox)**

Variable		(1)	(2)	(3)	(4)
A déjà migré vers une ville Référence = n'a pas ou pas encore migré vers une ville		2.79 ***			
Première migration urbaine vers une :	Petite ville (UU < 20K habitants)		2.23 **		
	Ville moyenne (20K < UU < 200K)		2.04 **		
	Grande ville (UU > 200K habitants)		5.10 ***		
Migration vers une ville cette année				9.41 ***	
Migration vers une ville une année précédente				2.61 ***	
Première migration vers une ville à un âge entre	16 et 19 ans				3.05 ***
	20 et 22 ans				3.43 ***
	23 ans ou plus				1.52
Inactivité ou chômage		1.51	1.48	1.44	1.61
Situation matrimoniale : Référence = Célibataire	En union	0.72	0.72	0.81	0.71
	Séparé	0.02 ***	0.02 ***	0.02 ***	0.02 ***
Est une femme		0.23 ***	0.23 ***	0.24 ***	0.24 ***
Age à l'entrée en risque		0.97	0.99	0.98	1.00
PCS de la mère : Référence = Ouvrière	Employée	1.10	1.13	1.06	1.06
	Inactive ou NR	0.68	0.67	0.69	0.71
PCS du père : Référence = Ouvrier	Employé	1.12	1.14	1.10	1.08
	Inactif ou NR	0.81	0.68	0.81	0.81

Champ : Enfants d'ouvriers et d'employés, n'ayant jamais vécu en ville avant leurs 16 ans, jamais occupé d'emploi de cadre ou de profession intermédiaire avant la décohabitation, et ayant déjà exercé une activité professionnelle à la date de l'enquête. Effectifs : 602.

Risque : Les individus sont soumis au risque l'année suivant celle où l'individu a à la fois décohabité et terminé ses études initiales, jusqu'à ses 60 ans, la date de l'enquête, ou la date de la mobilité sociale ascendante. Effectifs d'années soumises au risque : 15095.

Source : *Histoire de Vie* (INED-INSEE, 2003)

Lecture : A une date donnée soumise au risque, un individu ayant déjà migré vers une ville a une probabilité de mobilité ascendante 2,79 fois supérieure à celle d'un individu n'ayant jamais vécu en ville, toutes choses étant égales par ailleurs du point de vue des variables de contrôle. Un individu ayant effectué sa première migration urbaine vers une petite ville voit sa probabilité de mobilité ascendante multipliée par 2,23 par rapport à un individu n'ayant encore jamais vécu en ville.

Le rapport de risque associé à la migration urbaine dans le premier modèle du tableau 2.9 est de 2,79 : le fait de migrer vers une ville augmente de manière significative la probabilité d'ascension sociale. On observe également que le fait d'être une femme diminue très fortement la possibilité d'ascension sociale, celle-ci est divisée par 4 pour les femmes par rapport aux hommes. Le deuxième modèle différencie les effets de la

migration urbaine selon la taille de l'aire urbaine de destination. On y lit que l'augmentation du risque d'ascension sociale est largement plus élevée lorsque la migration se fait vers une unité urbaine de plus de 200 000 habitants. Le troisième modèle indique que la probabilité d'ascension sociale est multipliée par environ 9 lors des années correspondant à la migration urbaine. Si l'individu n'a pas connu de mobilité sociale ascendante l'année même de la migration, l'effet perdure après la migration urbaine, puisque le risque est 2,61 fois plus élevé après la migration que lorsque l'individu n'a jamais migré. Enfin, les résultats du quatrième modèle montrent que l'effet de la migration urbaine est différent en fonction de l'âge auquel les individus ont migré. Si l'effet est fort et significatif pour les migrations qui ont lieu entre 16 et 22 ans, le coefficient associé aux migrations postérieures n'est pas significatif. Ainsi, les migrations vers les villes des jeunes ruraux ne sont associées à une plus grande probabilité de mobilité sociale ascendante que si elles ont lieu relativement tôt.

## **Conclusion**

La deuxième partie de ce mémoire a donc permis de justifier la pertinence d'analyser les mobilités sociales et géographiques sur un échantillon qui soit suffisamment homogène du point de vue de l'origine sociale et géographique pour que les mobilités professionnelles et géographiques puissent être interprétées de manière précise. Nous avons d'abord cherché à délimiter notre échantillon selon l'origine sociale, pour montrer dans quelle mesure celui-ci est effectivement homogène du point de vue des probabilités d'ascension sociale. Ensuite, nous avons cherché à construire par les statistiques les objets sociologiques que nous cherchons à relier, à savoir la mobilité sociale ascendante et la migration urbaine, en montrant notamment que ces événements sont rarement réversibles et sont donc susceptibles d'être facteurs de différenciation sociale. Relier les deux événements s'est avéré complexe dans la mesure où on ne peut penser leur lien qu'une fois certains seuils de l'entrée dans la vie adulte franchis, notamment la décohabitation et la fin des études initiales. Dans les cas où cela était pertinent, les modèles de durée nous ont permis d'établir une corrélation forte entre les deux événements. L'augmentation de la probabilité de déménager en ville lors des années où l'individu exerce pour la première fois un emploi de cadre ou de profession intermédiaire est plus forte, et cette influence perdure les années suivantes. Inversement la probabilité de mobilité ascendante est forte une fois que l'individu a



migré en ville, particulièrement dans une grande ville, et surtout lorsque cette migration a lieu avant 22 ans. L'influence de la migration urbaine perdure également dans le temps, ce qui est différent de ce qu'on observait dans la première partie en population générale : les migrations des classes populaires rurales vers les villes ont ceci de particulier qu'elles favorisent l'ascension sociale même après l'année du déménagement.

## Conclusion générale

Parti de l'ambition d'introduire la dimension géographique dans l'analyse de la mobilité sociale, ce mémoire a cherché à mener une analyse théorique des différentes façons de relier mobilités géographiques et sociales, puis à démontrer l'existence de tels liens et à les décrire par une analyse statistique de l'enquête *Histoire de Vie*.

Dans une première partie nous avons cherché à relier les étapes du parcours professionnel avec celles du parcours géographique, en faisant pour un temps abstraction de l'origine sociale des individus pour mieux comprendre l'agencement entre ces deux trajectoires. Cette analyse a fait ressortir la concentration des mobilités géographiques et professionnelles dans des tranches d'âges correspondant à l'entrée dans l'âge adulte, et autour d'un seuil caractéristique de cet âge, la décohabitation. De plus, ces deux mobilités sont liées par une forte concomitance, qui montre l'importance d'une analyse conjointe des deux phénomènes. Nous nous sommes servis de cette concomitance pour chercher des liens entre les caractéristiques des changements de commune et celles des changements de professions ayant eu lieu la même année, sans parvenir à mettre en évidence de relation claire entre les tailles des aires urbaines de départ et d'arrivée d'une mobilité géographique et la probabilité qu'une mobilité professionnelle ascendante l'accompagne.

La seconde partie du mémoire s'est centrée sur la délimitation d'une population issue des classes populaires rurales dont nous avons analysé les liens entre parcours géographique et professionnel, et en particulier entre les migrations vers la ville et l'ascension sociale. Dans cette population dont l'origine sociale et géographique est relativement homogène, il a été possible de véritablement interpréter l'obtention d'un emploi de cadre ou de profession intermédiaire comme une mobilité sociale ascendante. De même, migrer vers une ville alors qu'on a toujours vécu en zone rurale, peut être interprété comme une rupture biographique forte, rarement réversible, et qui est susceptible de jouer un rôle dans la détermination des statuts sociaux. A l'aide de modèles de durée, nous avons montré que la mobilité ascendante était statistiquement liée à des migrations plus fréquentes et plus précoces vers la ville, la relation inverse étant également vérifiée. Nos modèles ont permis de détailler les conditions dans

lesquelles cette relation est la plus forte : les migrations urbaines favorisent la mobilité sociale surtout entre 16 et 22 ans et lorsque la destination est une grande ville.

Ces résultats nous invitent à établir des liens entre ce travail et ceux des ethnographes de la jeunesse populaire en milieu rural désindustrialisé. Ainsi, pour Thomas Venet (2017) « la mobilité au moment du passage à l'âge adulte [est] une phase de tri séparant socialement et spatialement différentes fractions de la jeunesse, et laissant sur place les plus précaires » : nos analyses permettent donc de généraliser ce constat établi par des observations ethnographiques en Picardie à l'ensemble des classes populaires rurales du territoire français.

Nos résultats doivent cependant être considérés en gardant à l'esprit certaines limites de notre méthodologie. Nous nous appuyons notamment sur une définition du rural qui ne rend pas compte de la diversité des contextes sociaux et économiques. De plus, les coefficients de nos modèles ne peuvent pas être interprétés de manière causale, faute de méthode adéquate pour contrôler l'hétérogénéité inobservée de notre échantillon. Plus généralement, nous n'avons malgré nos efforts pas pu éviter certains écueils récurrents des études sur la mobilité sociale, tels qu'ils sont décrits par Rémi Sinthon (2014, pp. 101-159) ou Daniel Bertaux (1974). Notre utilisation de la nomenclature des PCS suppose une stabilité de l'espace des catégories dans le temps qui n'est pas toujours avérée, et cela pose particulièrement problème dans le cadre d'une enquête biographique où plusieurs générations sont mêlées. Nous avons également dû restreindre l'objet à la seule dimension professionnelle, restriction dont nous avons déjà souligné les enjeux en introduction.

Cependant, on peut considérer que ces limites sont inhérentes au fait que nous menons une analyse secondaire d'une enquête de la statistique publique qui n'était pas d'abord destinée à étudier la mobilité sociale, ni a fortiori d'innover dans l'étude de ce champ. Or l'utilisation de cette enquête était nécessaire pour adopter une approche biographique et donc d'étudier la mobilité sociale ascendante comme un processus en relation avec d'autres événements, et notamment la mobilité géographique. De plus, nous avons cherché dans la mesure du possible à nous éloigner d'un point de vue englobant une population trop diverse, pour établir des résultats sur une population suffisamment homogène et en tentant d'établir des liens avec la littérature

ethnographique sur un cas particulier : celui des classes populaires en milieu rural. Cela nous a conduits à nous intéresser aux mobilités ascendantes, en cherchant à mettre en évidence un des mécanismes qui leur est propre, ce qui nous a évités d'avoir à considérer que la mobilité descendante était un phénomène symétrique. Pour toutes ces raisons, ce mémoire constitue malgré tout une innovation dans la méthode pour traiter la question de la mobilité sociale par des statistiques.

Ce travail n'épuise pas toutes les possibilités qu'offre l'enquête *Histoire de Vie* pour traiter notre problématique, des prolongements sont envisageables. Nous pourrions mener des comparaisons entre des individus d'origine rurale tout juste arrivés en ville et des citadins de plus longue date. En effet, une des difficultés qui se pose à l'interprétation de nos coefficients est l'existence d'un effet de structure lié à la concentration des emplois de cadres ou de professions intermédiaires dans les grandes villes. Ainsi, comparer les probabilités d'ascension sociale en ville entre des individus de même origine sociale mais d'une origine géographique différente pourrait nous permettre de saisir plus finement le rôle d'une l'origine géographique rurale associée à une mobilité vers l'urbain. Une utilisation plus approfondie de l'information apportée par le département de résidence, quelque peu délaissée ici, doit également être envisagée. On pourrait différencier les effets de la migration vers la ville selon qu'elle comporte ou non un changement de département de résidence, et si oui, selon la distance séparant les départements. Pour établir des résultats plus proches encore des observations ethnographiques, il serait également possible d'isoler les départements dont les bassins de vie ruraux sont en majorité des « campagnes productives en majorité ouvrières et industrielles » selon la typologie de Pierre Pistre (2012). Enfin, soulignons que deux autres bases de données de la statistique publique, l'enquête *Formation et Qualification Professionnelles* de 2015 et l'*Echantillon Démographique Permanent* pourraient être utilisées pour aborder notre problématique. Les questionnaires ne comprennent pas de grille biographique, l'approche serait donc très largement différente et avec moins de possibilités de détailler les parcours, mais ces deux enquêtes sont plus récentes, comportent plus d'individus et suffisamment d'informations sur les parcours géographiques et professionnels et sur l'origine sociale pour pouvoir être exploitées.

## Bibliographie

BACCAÏNI, Brigitte, COURGEAU, Daniel, et DESPLANQUES, Guy. Les migrations internes en France de 1982 à 1990. Comparaison avec les périodes antérieures. *Population*, 1993, p. 1771-1789.

BACCAINI, Brigitte. Comportements migratoires et cycles de vie. *Espace, populations, sociétés*, 1994, vol. 12, no 1, p. 61-74.

BERTAUX, Daniel. Mobilité sociale biographique Une critique de l'approche transversale. *Revue française de sociologie*, 1974, p. 329-362.

BLUM, Alain, DE LA GORCE, Gilles, et THÉLOT, Claude. Mobilité sociale et migration géographique. *Population*, 1985, p. 397-434.

BLAU, Peter M. et DUNCAN, Otis Dudley. *The American occupational structure*. 1967.

BURAWOY, Michael. Social Structure, Homogenization, and "The Process of Status Attainment in the United States and Great Britain". 1977.

CARTIER, Marie, COUTANT, Isabelle, MASCLET, Olivier, *et al.* *La France des "petits-moyens": enquête sur la banlieue pavillonnaire*. Ed. La Découverte, 2008.

CHAPOULIE, Simone. Une nouvelle carte de la mobilité professionnelle. *Économie et statistique*, 2000, vol. 331, no 1, p. 25-45.

CHENU, Alain. *Sociologie des employés*. La Découverte, 2005.

COURGEAU, Daniel et LELIÈVRE, Eva. Nuptialité et agriculture. *Population*, 1986, p. 303-326.

COURGEAU, Daniel. Le départ de chez les parents: une analyse démographique sur le long terme. *Économie et statistique*, 2000, vol. 337, no 1, p. 37-60.

COQUARD, Benoît. Paris? Jamais de la vie. *Savoir/Agir*, 2016, no 3, p. 39-45.

DEAUVIEAU, Jérôme et DUMOULIN, Céline. Qui sont les «professions intermédiaires. Morphologie, rapport au travail et sentiment d'appartenance de classe», in Guérin-Pace F., Samuel O., Ville I.(coord.), *En quête d'appartenance*, Ined, 2009.

DESROSIÈRES, Alain et THÉVENOT, Laurent. *Les catégories socioprofessionnelles*. La Découverte (coll. Repère), 1988.

DUMONT, Gérard-François. France: la fin de l'urbanisation ? *Population & Avenir*, 2016, no 1, p. 3-3.

DUMONT, Gérard-François. Un meurtre géographique: la France rurale. *Population & Avenir*, 2012, no 2, p. 3-3.

DURU-BELLAT, Marie et KIEFFER, Annick. Les deux faces-objective/subjective-de la mobilité sociale. *Sociologie du travail*, 2006, vol. 48, no 4, p. 455-473.

DE LA GORCE, Gilles. L'individu et la sociologie soixante ans d'étude de la mobilité sociale. *Revue de synthèse*, 1991, vol. 112, no 2, p. 237-264.

ERIKSON, Robert, GOLDTHORPE, John H., et PORTOCARERO, Lucienne. Social fluidity in industrial nations: England, France and Sweden. *The British Journal of Sociology*, 1982, vol. 33, no 1, p. 1-34.

ERIKSON, Robert et GOLDTHORPE, John H. *The constant flux: A study of class mobility in industrial societies*. Oxford University Press, USA, 1992.

FOL, Sylvie. Encouragement ou injonction à la mobilité ? *Revue Projet*, 2010, no 1, p. 52-58.

GIROD, Roger. *Mobilité sociale: faits établis et problèmes ouverts*. Librairie Droz, 1971.

GLASS, D. et HALL, J. R. Social Mobility in Great Britain: A Study in Intergenerational Change in Status. *Social Mobility in Great Britain*, 1954.

GOODMAN, Leo A. How to ransack social mobility tables and other kinds of cross-classification tables. *American Journal of Sociology*, 1969, vol. 75, no 1, p. 1-40.

GUÉRAUT, Élie. Mobiliser ses capitaux d'un espace à l'autre. Le retour qualifié dans les villes moyennes. *Espaces et sociétés*, 2017, no 1, p. 51-68.

HUGRÉE, Cédric. Les sciences sociales face à la mobilité sociale. *Politix*, 2016, no 2, p. 47-72.

MERLLIÉ, Dominique. Comment confronter mobilité «subjective» et mobilité «objective»? *Sociologie du travail*, 2006, vol. 48, no 4, p. 474-486.

MERLLIÉ, D. et PRÉVOT, J. *La mobilité sociale*, La Découverte, Coll. Repères, Paris, 1997.

PISTRE, Pierre. *Renouveaux des campagnes françaises: évolutions démographiques, dynamiques spatiales et recompositions sociales*. 2012. Thèse de doctorat. Université Paris-Diderot-Paris VII.

PISTRE, Pierre. Les campagnes françaises: un renouveau incontestable mais très inégal. *Population & Avenir*, 2013, no 5, p. 4-8.

RENAHY, Nicolas, DÉTANG-DESSENDRE, Cécile, et GOJARD, Séverine. Deux âges d'émigration ouvrière. *Population*, 2003, vol. 58, no 6, p. 707-738.

RENAHY, Nicolas. *Les gars du coin: enquête sur une jeunesse rurale*. La Découverte, 2005.

RENAHY, Nicolas. Classes populaires et capital d'autochtonie. *Regards sociologiques*, 2010, vol. 40, p. 9-26.

SAYAD, Abdelmalek. Les trois 'âges' de l'émigration algérienne en France, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n. 15. 1977.

SCHWARTZ, Olivier. Peut-on parler des classes populaires?. *La Vie des idées*, 2011, vol. 13.

SOROKIN, Pitrim A. *Social mobility*, 1927. New York, 1959

SIGAUD, Thomas. Mobilités résidentielles et professionnelles des salariés en France: entreprises, marchés et territoires, une articulation en tension. 2014. Thèse de doctorat. Université Paris Dauphine-Paris IX.

SINTHON, Rémi. Reconversions extrascolaires du capital culturel: une révision de la mobilité sociale depuis ses marges. 2014. Thèse de doctorat. Paris, EHESS.

TREIMAN, Donald J. et TERRELL, Kermit. The process of status attainment in the United States and Great Britain. *American Journal of Sociology*, 1975, vol. 81, no 3, p. 563-583.

THÉLOT, Claude. *Tel père, tel fils. Position sociale et origine familiale*, Paris, Dunod, 1982.

THIBAUT, Nicolas. « La mobilité sociale, une construction biographique ? L'exemple des enfants d'indépendantes », in LELIEVRE, Eva et BONVALET Catherine, *De la famille à l'entourage*, 2012, p. 351.

VAN DE VELDE, Cécile. *Devenir adulte: sociologie comparée de la jeunesse en Europe*. Presses universitaires de France, 2008.

VENET, Thomas. Mobilité, ancrage et rapport à l'espace des jeunes des classes populaires rurales. *Savoir/Agir*, 2017, no 1, p. 42-48.

VIGNAL, Cécile. « L'ancrage local, une ressource pour les classes populaires des territoires désindustrialisés? », in FOL, Sylvie, MIOT, Yoan, VIGNAL, Cécile, *Mobilités résidentielles, territoires et politiques publiques*, 2014, p. 197.

## Annexe

### Grille biographique du questionnaire et définition des étapes professionnelles.

Ce tableau est un extrait de la grille présentée sous forme papier sur laquelle les enquêteurs reportent les informations.

Année	Age	Famille	Communes				Age	Activités			Epoques			
			Commune ou pays	Dépt. ou taille	Insti-tutions	Cités		Situations par rapport à l'emploi / Professions	Statut	Quali-fica-tion	Age	Appré-ciation	Revenus	Evénements
19	0						0				0			
19	1						1				1			
19	2						2				2			
19	3						3				3			
19	4						4				4			
19	5						5				5			
19	6						6				6			
19	7						7				7			
19	8						8				8			
19	9						9				9			
19	10						10				10			
19	11						11				11			
19	12						12				12			
19	13						13				13			
19	14						14				14			
19	15						15				15			
19	16						16				16			
19	17						17				17			
19	18						18				18			
19	19						19				19			
19	20						20				20			
19	21						21				21			
19	22						22				22			
19	23						23				23			
19	24						24				24			
19	25						25				25			
19	26						26				26			
19	27						27				27			
19	28						28				28			
19	29						29				29			
19	30						30				30			
19	31						31				31			
19	32						32				32			
19	33						33				33			
19	34						34				34			
19	35						35				35			
19	36						36				36			
19	37						37				37			
19	38						38				38			
19	39						39				39			
19	40						40				40			
19	41						41				41			



A partir de cette grille biographique, nous avons construit des « étapes professionnelles ». Elles sont définies à partir des données des trois colonnes regroupées dans la catégorie « Activités ».

Dans la colonne « Situations par rapport à l'emploi / professions », les informations renseignées peuvent être de plusieurs types : soit une seule profession est renseignée, soit il est indiqué que l'année correspond à une période de chômage ou d'inactivité pour diverses raisons (études, retraite, au foyer, etc.). Deux autres cas sont possibles : des enquêtés ont renseigné des périodes d'alternance entre d'emploi et d'inactivité pendant plusieurs années, d'autres des périodes de succession de plusieurs emplois de moins d'un an à chaque fois. C'est seulement dans le premier cas, où une seule profession est renseignée, que les deux autres colonnes sont remplies, et où on peut connaître la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi de l'enquêté.

Notons d'abord que, pour une année donnée, une personne est considérée comme en activité si elle n'exerce qu'une seule profession, ou si elle se situe dans un des deux cas plus complexe (alternance emploi/inactivité, succession d'emplois courts). La catégorie socioprofessionnelle est considérée comme « indéfinie » dans ces deux cas, ainsi que dans le cas où il a été impossible de définir la catégorie socioprofessionnelle de l'emploi.

Les étapes professionnelles sont des périodes de la biographie délimitées par une année de début et une année de fin. Une année est un début d'étape professionnelle si elle répond à une des trois conditions suivantes :

- l'individu sort d'une période d'inactivité ou de chômage et entre dans une des trois situations d'activité décrites plus haut,
- l'année correspond à un changement déclaré de profession
- l'année correspond à un changement de statut ou de qualification qui aboutit à un changement de groupe socioprofessionnel (niveau 1 de la nomenclature)

L'étape se termine lorsque l'individu se retrouve au chômage ou en inactivité, ou lorsqu'une nouvelle étape commence.

## Table des matières :

Introduction.....	4
Chapitre 1 : Mobilités professionnelles et géographiques : quelle articulation dans les biographies ?	21
1) Les mobilités en fonction de l'âge.....	21
2) Analyse exploratoire des parcours géographiques .....	27
3) Analyse exploratoire des parcours professionnels.....	33
4) Dans quelle mesure une mobilité professionnelle et une mobilité géographique peuvent-elles être rapprochées chronologiquement ? .....	42
Conclusion .....	50
Chapitre 2 : Mobilités sociales ascendantes et migrations vers la ville des classes populaires des territoires ruraux.....	52
1) Définition de l'origine sociale et mise en œuvre empirique.....	52
2) Les trajectoires professionnelles détaillées en fonction de l'origine sociale et géographique.....	56
3) Mobilité sociale ascendante et migrations urbaines pour les individus issus des classes populaires rurales. ....	61
a) Analyse des migrations vers la ville .....	64
b) Analyse des mobilités sociales ascendantes .....	70
Conclusion .....	72
Conclusion générale .....	74
Bibliographie.....	77
Annexe .....	80